



Schéma Directeur Communal de Russin

Image Directrice des Chemins pour Piétons

Document V0 du 22.07.24



Introduction

L'Image Directrice des Chemins pour Piétons est pensée de manière à identifier les mesures majeures à mettre en œuvre pour améliorer les cheminements piétons, et, dans une moindre mesure, les parcours vélos.

Le document s'articule autour de deux volets :

1. Image directrice et fiches de Mesures

Les fiches identifient de manière précise au sein des parcours principaux :

- les cheminements à créer ou à pérenniser afin d'assurer des continuités de parcours sur le territoire communal ;
- les cheminements existants où le confort et / ou la sécurité devraient être améliorés.

Les fiches identifient les parcelles et les acteurs concernés par les mesures afin d'en faciliter la mise en œuvre.

Les fiches sont organisées selon 3 thématiques :

- A. Le réseau piéton à créer ou à pérenniser
- B. Les traversées d'axes à améliorer
- C. L'amélioration du confort

2. Réseaux de promenade

Un arpentage du terrain a été réalisé à pied et à vélo. L'objectif a été de déterminer quels itinéraires de mobilité douce permettent de relier entre elles les polarités de la commune (Village, gare, Hameaux, Teppes, Allondon, etc.) et de rejoindre les centralités des communes voisines.

A la suite de l'arpentage, plusieurs réseaux de promenade sont proposés dans le but de valoriser le patrimoine paysager, naturel et bâti de Russin. Ces cheminements garantissent des continuités de parcours piéton et empruntent autant que possible des itinéraires sécurisés.

Pour cela, 4 circuits sont proposés. Ils permettent également de relier les communes voisines comme Dardagny, Cartigny ou Aire-la-Ville en offrant, entre autres, des points de vue sur Russin.

1. Image directrice et fiches de Mesures

Schéma Directeur de Russin - Vision Directrice

Légende enjeux

Réseau de mobilité douce

Itinéraires piétons et/ou vélo et cavalier majeurs

Qualité des cheminements piétons

Mobilité

Lieux d'intérêt

Mesures à développer

Légende fond de plan

Réseau pédestre cantonal

Via Rhôna (tracé principal / alternatif)

Parcours cavalier

En site propre

Avec 2 trottoirs

Avec un trottoir

Sans trottoir

Mixte / site propre dans l'espace rural

Zone 30 km/h

Trottoir

Chemin

Arrêt TP

Centralité

Micro-centralité

Equipement public

Bâteau / Baignade / Observation / Pêche / Manège / Pique-nique et BBQ

Gare / Aire de jeux

Vue sur le grand paysage

Espace-rue à requalifier

Micro espaces publics à aménager pour rythmer le parcours piéton, vélo, cavalier (planter un arbre / mettre un banc, etc.)

Chemin à restaurer

Connexion gare-village à créer

Aménagements cyclables (en projet) entre Russin et Satigny et giratoire

Trottoir à créer

Franchissement MD du pont de Russin à créer

Franchissement piéton à sécuriser

Déclassement de la route des Molards (ayants-droit seuls autorisés, abaissement de la vitesse) au bénéfice des Modes doux) à créer

Zone agricole

Cadastre viticole

Canopée

Bâtiments existants / projetés

0 150 m

1 : 5'000

Version provisoire du 22.07.24 - AETC

- A. Réseau piéton à créer ou à améliorer

1

 Créer un trottoir sur la route du Mandement

2

 Créer un pont Modes Doux sur l'Allondon

3

 Restaurer le chemin de la Charrette

4

 Créer une connexion gare-Village

5

 Requalifier la traversée du Village

6

 Requalifier le croisement entre rte du Mandement, ch. de Croix-de-Plomb et rte des Molards
- B. Traversée d'axe à améliorer

7

 Réaménager l'entrée du Village

8

 Assurer une continuité piétonne et améliorer l'accessibilité aux arrêts de bus

9

 Créer un franchissement piéton sécurisé sur la route de Verbois face à l'arrêt de bus

10

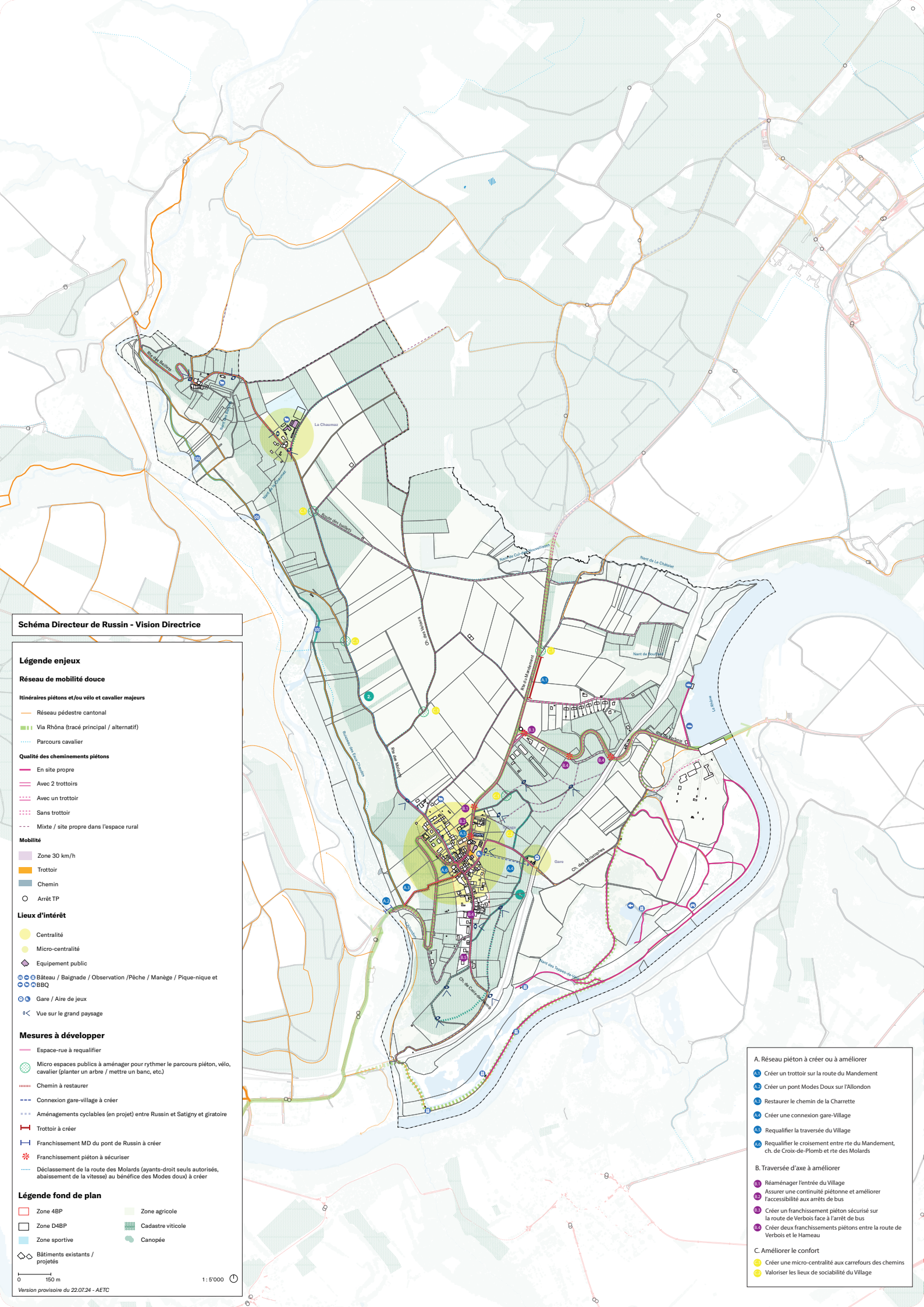
 Créer deux franchissements piétons entre la route de Verbois et le Hameau
- C. Améliorer le confort

11

 Créer une micro-centralité aux carrefours des chemins

12

 Valoriser les lieux de sociabilité du Village



Sommaire des fiches de Mesures

A. Réseau piéton à créer ou à améliorer

-  A.1 Créer un trottoir sur la route du Mandement
-  A.2 Créer un pont Modes Doux sur l'Allondon
-  A.3 Restaurer le chemin de la Charrette
-  A.4 Créer une connexion entre la gare et le Village
-  A.5 Requalifier la traversée du Village
-  A.6 Requalifier le croisement entre la rte du Mandement, le ch. de Croix-de-Plomb et la rte des Molards

B. Traversée d'axe à améliorer

-  B.1 Réaménager l'entrée du Village
-  B.2 Assurer une continuité piétonne et améliorer l'accessibilité aux arrêts de bus
-  B.3 Créer un franchissement piéton sécurisé sur la route de Verbois face à l'arrêt de bus
-  B.4 Créer deux franchissements piétons entre la route de Verbois et le Hameau

C. Améliorer le confort

-  C.1 Créer une micro-centralité aux carrefours des chemins
-  C.2 Valoriser les lieux de sociabilité du Village

CRÉER UN TROTTOIR SUR LA ROUTE DU MANDEMENT



- route du Mandement
- chemins
- piste cyclable
- trottoir existant
- continuité de trottoir à mettre en place
- parcours cavalier
- connexion à un parcours de promenade (PDCP Satigny)

Constat

La route du Mandement comporte un trottoir sur son côté Est entre le centre du Village et le chemin de Serve. Il n'existe, en revanche, pas de trottoir entre le chemin de Serve (qui dessert le Hameau de Verbois) et le chemin de Bouffard.

Le chemin de Bouffard se situe sur un parcours piéton et cavalier qui permet de connecter Russin à Satigny et notamment Peney-Dessus en longeant le nant du Châtelet et le Rhône.



Route du Mandement

Mesures

- Création d'un trottoir mixte piétons/vélos côté Rhône, depuis la sortie du Village de Russin jusqu'à Satigny, complété avec l'abaissement de la vitesse à maximum 60km/h et la création d'un giratoire au carrefour Mandement/Verbois (projet en cours).

Renvois

- ISOS, Recensement Architectural du Canton de Genève
- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.4, 7.2.

CRÉER UN PONT MODES DOUX SUR L'ALLONDON



Constat

Le pont de Russin présente actuellement un enjeu majeur en terme de mobilité douce, en particulier pour les piétons. Son étroitesse et son manque d'aménagements spécifiques rendent le passage difficile et potentiellement dangereux pour les piétons, puisqu'ils cheminent sur le bas-côté de la route. D'autre part, la vitesse autorisée pour les véhicules est de 60 km/h.



Route du Mandement à hauteur du pont routier sur l'Allondon

Mesures

- Créer un franchissement de l'Allondon dédié aux mobilités douces en amont du pont routier existant afin de connecter le chemin de la Charrette à Dardagny de manière sécurisée.
- Abaissement de la vitesse sur la portion entre le Village et le pont de Russin.
- Création d'aménagements cyclables entre Russin et La Plaine, à défaut de ne pouvoir raisonnablement y aménager un trottoir.

Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 7.2.
- Projet de piste cyclable entre Russin et Satigny, projet TPG de déplacement de l'arrêt de bus et développement du PLQ n°29'368.
- Charte de Vie communale : 3.4

RESTAURER LE CHEMIN DE LA CHARRETTE



— Chemin de la Charrette à restaurer



escaliers à restaurer



escaliers à construire

Constat

Le chemin de la Charrette est un chemin historique reliant le Village au pont de l'Allondon. Il possède une grande qualité paysagère avec une succession de milieux agricoles traditionnels et des arbres anciens.

Ce chemin se situe sur du domaine public communal, sur les parcelles 2606 et 2628.



Mesures

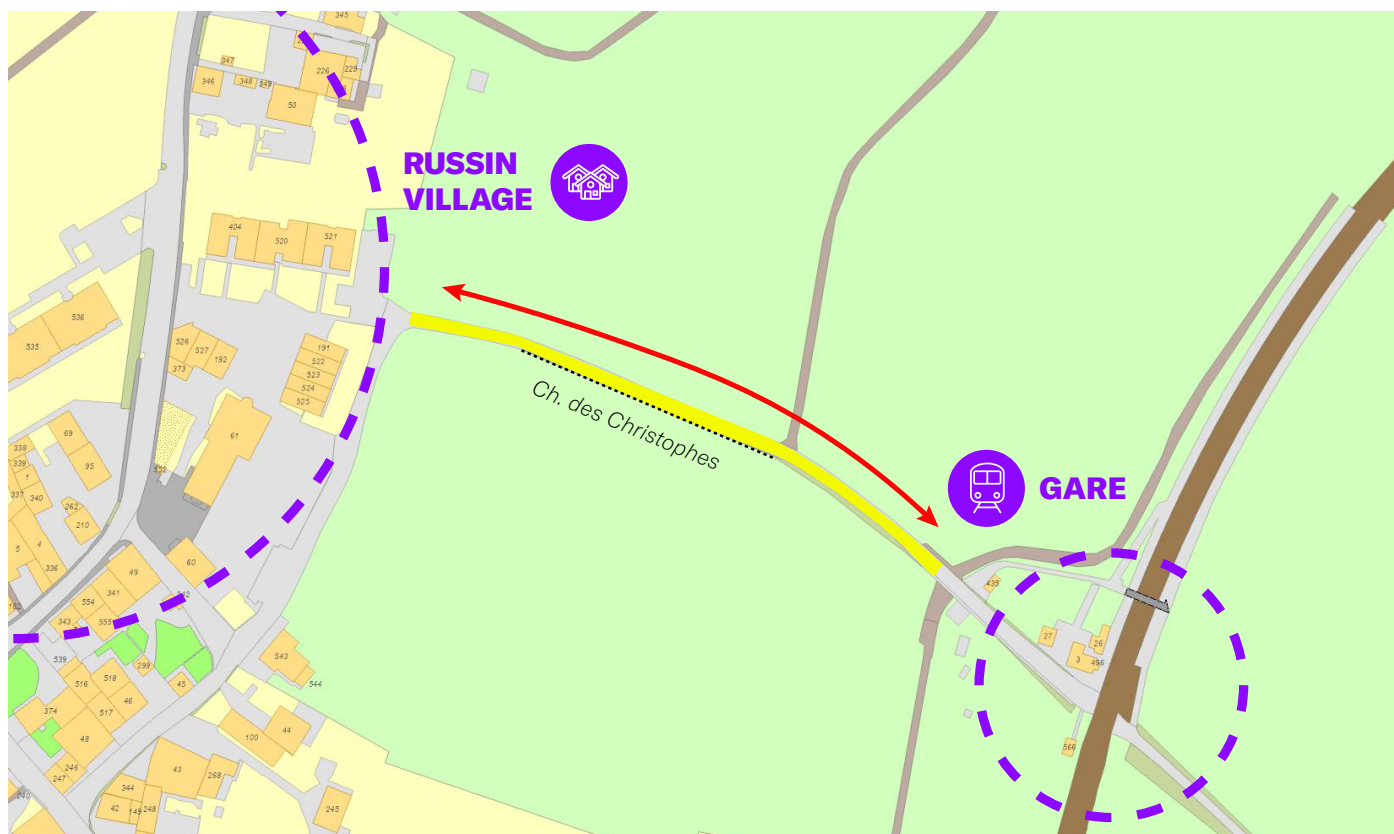
Pour mettre en valeur et pérenniser ce chemin dans un réseau de promenades, il serait utile d'améliorer son confort avec la construction (ou la réfection) de deux tronçons d'escaliers pour les secteurs les plus raides.

- Construction d'un escalier dans le tronçon forestier aval
- Restauration de l'escalier à proximité du Village (tronçon amont)
- Rajouter des copeaux pour améliorer le confort en période humide
- Entretenir la végétation
- Offrir des haltes ombragées aux promeneurs avec la plantation d'arbres
- Installer du mobilier : banc, poubelle, table de pique-nique

Renvois

- ISOS, Recensement Architectural du Canton de Genève
- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 3.1, 3.2, 4.4, 7.2.
- Charte de Vie communale : 3.7

CRÉER UNE CONNEXION ENTRE LA GARE ET LE VILLAGE



- Centralités à relier
- Connexion à améliorer
- Actuelle main-courante
- Pente à 20%

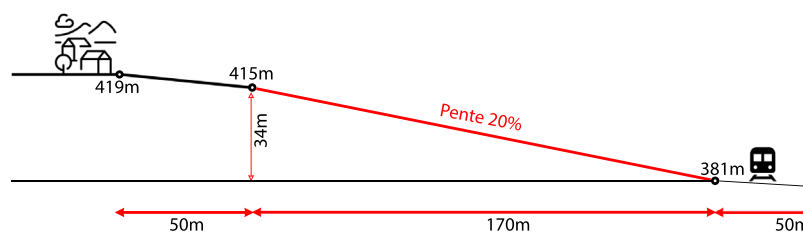
Constat

La connexion entre la gare et le Village présente un enjeu majeur en raison du dénivelé important qui les sépare. Actuellement, le chemin n'est pas praticable pour les personnes à mobilité réduite, les personnes en situation d'incapacité ou les poussettes. Il ne possède pas d'espace permettant le repos avec du mobilier urbain adapté comme des bancs. D'autre part, en hiver et par mauvais temps, le chemin des Christophes est dangereux voire impraticable pour tous. Des rampes ont été installées contre le mur le long des vignes pour éviter de glisser.

Le développement récent du Léman Express a augmenté la cadence des trains : toutes les 20 minutes aux heures de pointe et toutes les 30 minutes en dehors. La plage horaire du trafic s'étale de 5h50 à 00h30. Ainsi, Russin est véritablement bien connecté à la gare Cornavin. Il est donc primordial que la gare soit facilement accessible depuis le Village.



Gare de Russin et ch. des Christophes



La coupe met en évidence le relief caractéristique du vignoble en détaillant les variations d'altitude (avec un dénivelé de 34 mètres), la pente (environ 20 %) et les distances à couvrir.

Mesures

Pour améliorer la connexion gare-Village, des solutions innovantes et inclusives doivent être explorées, telles que :

- L'installation d'infrastructures comme un ascenseur, un funiculaire ou une navette autonome pour améliorer la connectivité entre la gare et le Village (voir l'*Etude Environnementale Stratégique Liaison TC gare de Russin*, actuellement en cours).
- L'aménagement d'espaces permettant le repos : bancs, poubelles, etc.

Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.1, 7.1.
- Etude exploratoire pour la mise en place d'un transport collectif entre le village et la gare de Russin, Décembre 2022.
- Charte de Vie communale : 3.7

REQUALIFIER LA TRAVERSÉE DU VILLAGE



 Emprise de la requalification à envisager

Constat

Le Village est traversé par la route du Mandement qui est fortement empruntée puisqu'elle relie l'ensemble des Villages du Mandement et amène de la campagne vers le centre de l'agglomération.

Dans le Village, la route du Mandement est caractéristique des espaces-rues traditionnels de la campagne genevoise : les façades des bâtiments sont parfois très proches de la chaussée et les trottoirs sont peu larges voire inexistants (entrée du Village côté Satigny, côté de la route au en face des immeubles du 349, rte du Mandement) ou seulement marqués au sol pour signifier le passage des piétons (côté pair de la route avant le croisement Molards - Croix-de-Plomb). Il n'existe qu'un arrêt pour les deux directions situé côté Place du Mandement.

Ainsi, la sécurité et le confort des cheminements piétons n'est pas optimale au centre du Village.

Mesures

- En coordination avec les services cantonaux, envisager un réaménagement de la traversée du Village de l'entrée côté Satigny à la sortie.

Exemples

Saint Sauveur, France



Romeyer, France



Saint-Loup des Vignes, France



Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.2, 2.4, 7.2.
- Charte de Vie communale : 2.4, 2.5.

REQUALIFIER LE CROISEMENT ROUTE DU MANDEMENT ET CH. DE LA CROIX-DE-PLOMB ET DES MOLARDS



Constat

Au croisement de la route des Molards, du Chemin de Croix-de-Plomb et de la route du Mandement, le virage n'est pas sécurisé. Les potelets sont tombés, ne protégeant plus la zone et les piétons. La route du Mandement est une route cantonale où les voitures roulent vite, rendant cette intersection dangereuse malgré l'installation de deux miroirs qui créent la confusion.



Virage au niveau de l'intersection entre la Rte du Mandement et la Rte des Molards



Intersection entre la Rte du Mandement, la Rte des Molards et le ch. de la Croix-de-Plomb

Mesures - Option 1

Réaménager cet espace en déplaçant la ligne blanche, en installant de nouveaux potelets et en instaurant une zone 30 permettrait de sécuriser à la fois l'espace piéton mais aussi l'espace réservé aux automobilistes. Il serait intéressant d'instaurer des priorités à droite pour inciter les voitures à ralentir.

- Instaurer une zone 30
- Installer des potelets dans le virage
- Déplacer et repeindre la ligne blanche
- Baisser la hauteur du trottoir dans le virage
- Instaurer des priorités à droite

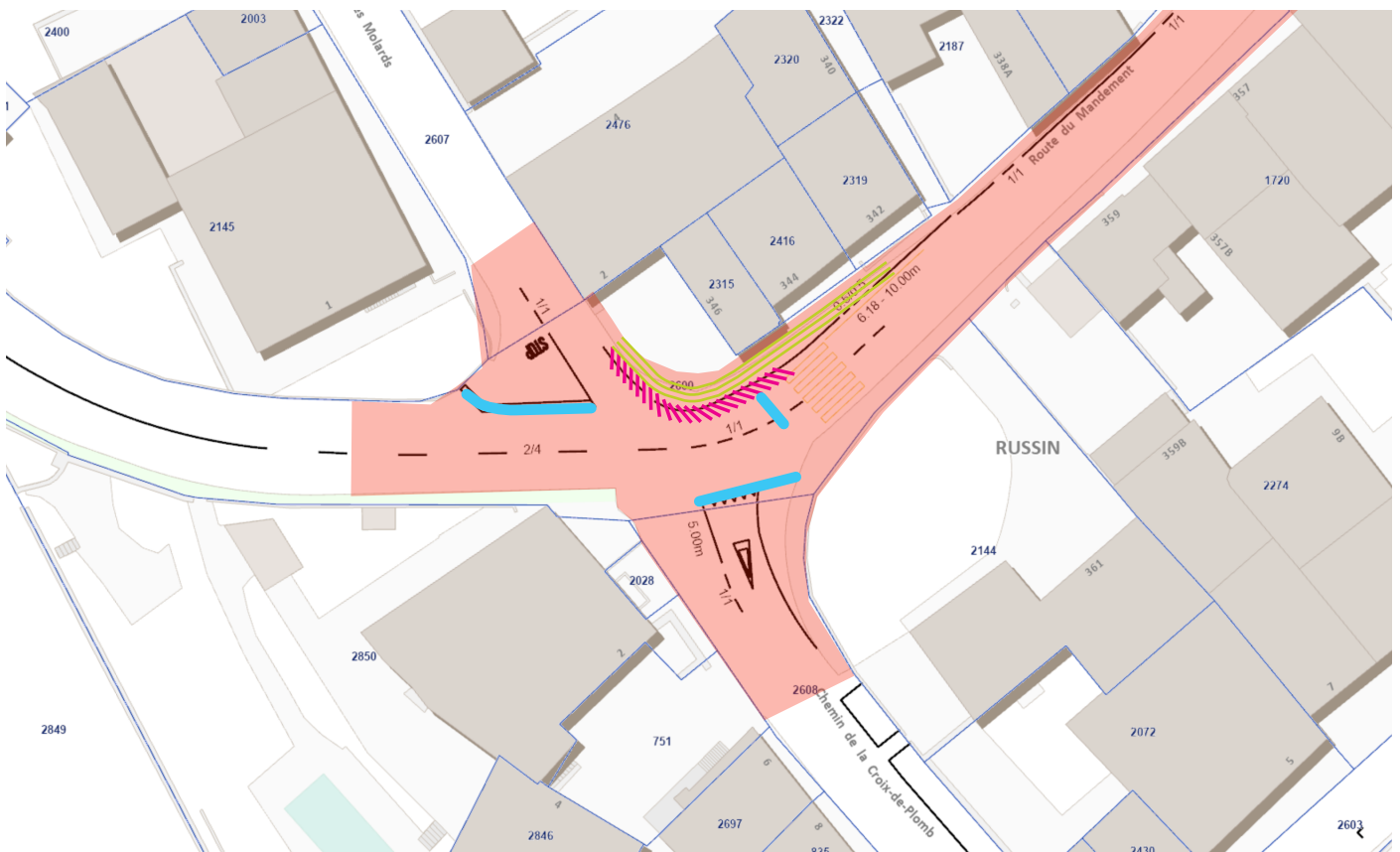
Exemples



Réaménagement de la traversée d'Héry-sur-Alby (France)



Rue principale du village de Sauzet (France)



emprise de la requalification
potelets

abaissement du niveau du trottoir
priorité à droite ou stop

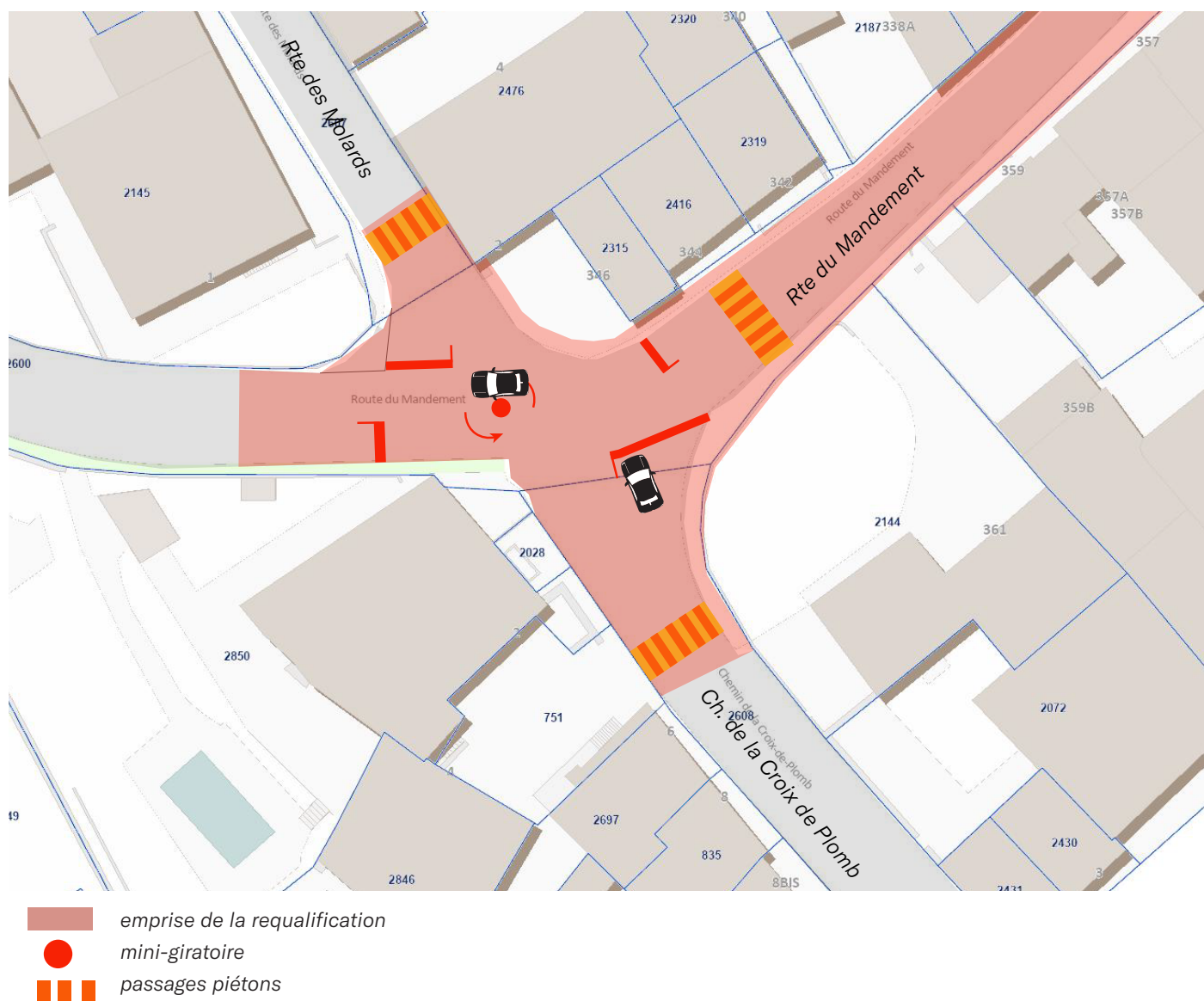
Mesures - Option 2

- Instaurer une zone 30
- Mettre en place un mini carrefour giratoire

Exemple



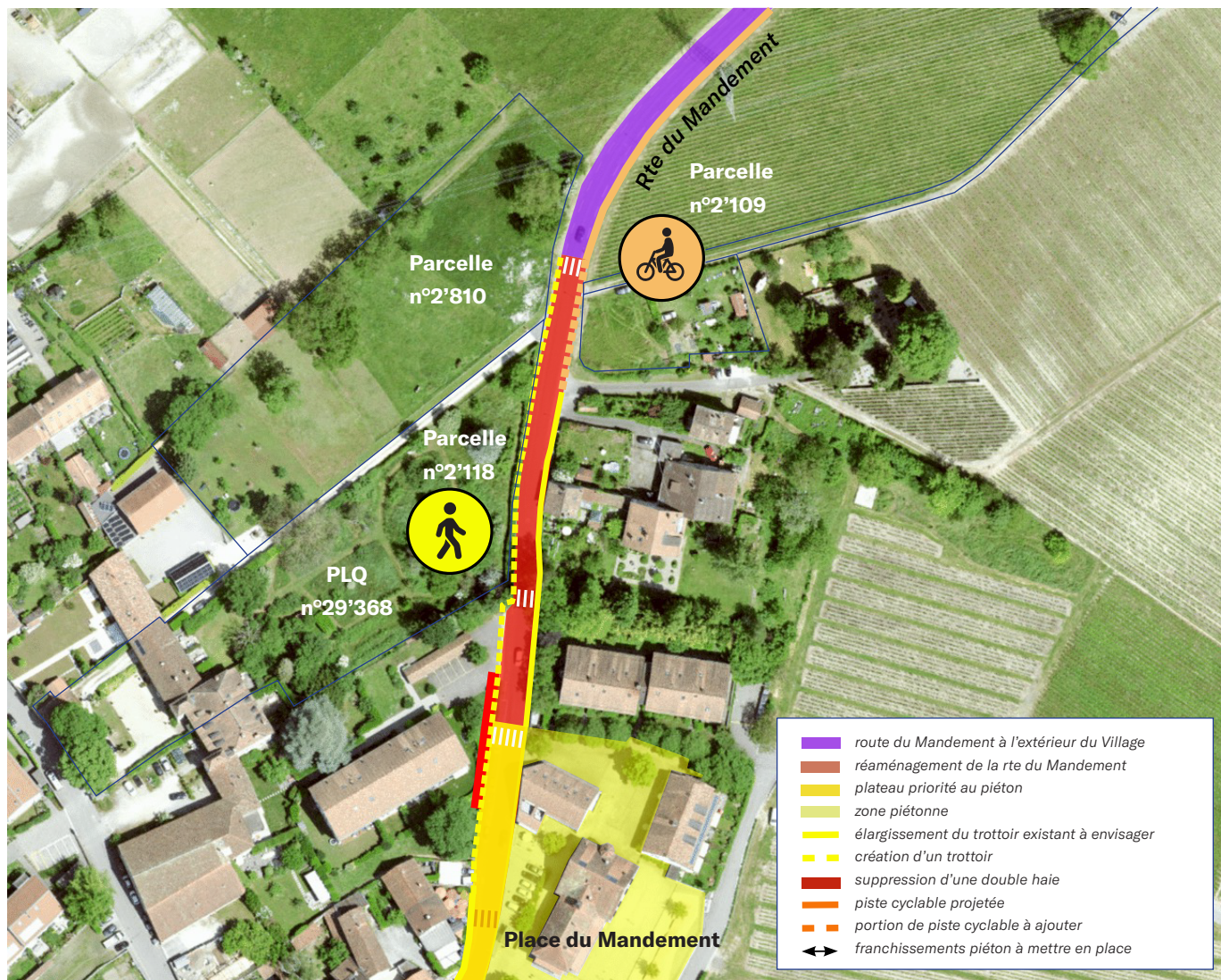
Mini carrefour-giratoire franchissable au croisement de la route de Bellegarde (route cantonale) et de la route de Valleiry



Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.2, 7.2.
- Charte de Vie communale : 2.4.

RÉAMÉNAGER L'ENTRÉE DU VILLAGE



Constat

L'entrée du Village sur la route du Mandement est peu qualitative, tant du point de vue de l'aménagement piéton (un trottoir d'1 m de large sur un seul côté de la route) que du point de vue paysager (ligne à haute tension). Cette entrée au Village est importante car elle est l'une des plus empruntée. C'est d'ailleurs un des lieux où les manifestations et événements de la commune sont communiqués (panneaux).

Un projet de piste cyclable bidirectionnelle est en cours de développement au Nord de Russin, pour relier le Village à Satigny. L'aménagement des trottoirs en trottoirs mixtes piétons-vélos en est l'objectif principal. La voie MD est bidirectionnelle à l'Est de la rte jusqu'à l'entrée du Village puis devient unidirectionnelle. La limite côté Russin du projet se situe au niveau de la parcelle n°2'109 sur la partie Est de la rte du Mandement et se connecte à un trottoir en direction du Village. Au niveau de la parcelle n°2'810 à l'ouest, le projet prévoit la mise en place d'une traversée MD signifiée par un revêtement différencié sur la chaussée et un îlot de franchissement. Ce traitement participe à marquer l'entrée du

Village. Le franchissement MD de la rte du Mandement vers l'Ouest ramène les cycles sur la chaussée pour la traversée du Village où ils ne bénéficient pas d'aménagement spécifique (bande cyclable ou site propre). L'absence de trottoir ne permet pas aux piétons de cheminer vers le centre du Village depuis le nord de la route. Assurer une continuité piétonne entre l'Ouest de la rte du Mandement et le coeur du Village est primordiale en raison du développement potentiel du PLQ n°29'368.



Extrait du plan de l'étude préliminaire «Mesure PA 2-13-13 Projet de piste cyclable», Trafitec, du 29.07.22

Potentiel

Requalifier l'entrée du Village pour développer la continuité piétonne en créant et en élargissant les trottoirs à partir de la piste cyclable afin d'assurer la sécurité des piétons. Intégrer une dimension paysagère dans le projet à développer pour mettre en valeur l'entrée du Village.

Mesures

Assurer la continuité piétonne :

- Créer un trottoir sur le côté Ouest de la route du Mandement entre la fin de l'aménagement du projet cantonal et le trottoir existant en face des bâtiments 328 et 330.
- Élargir le trottoir sur le côté Est de la route du Mandement entre le cimetière et la place du Mandement
- Créer un franchissement piétons sécurisé au droit de l'impasse du cimetière

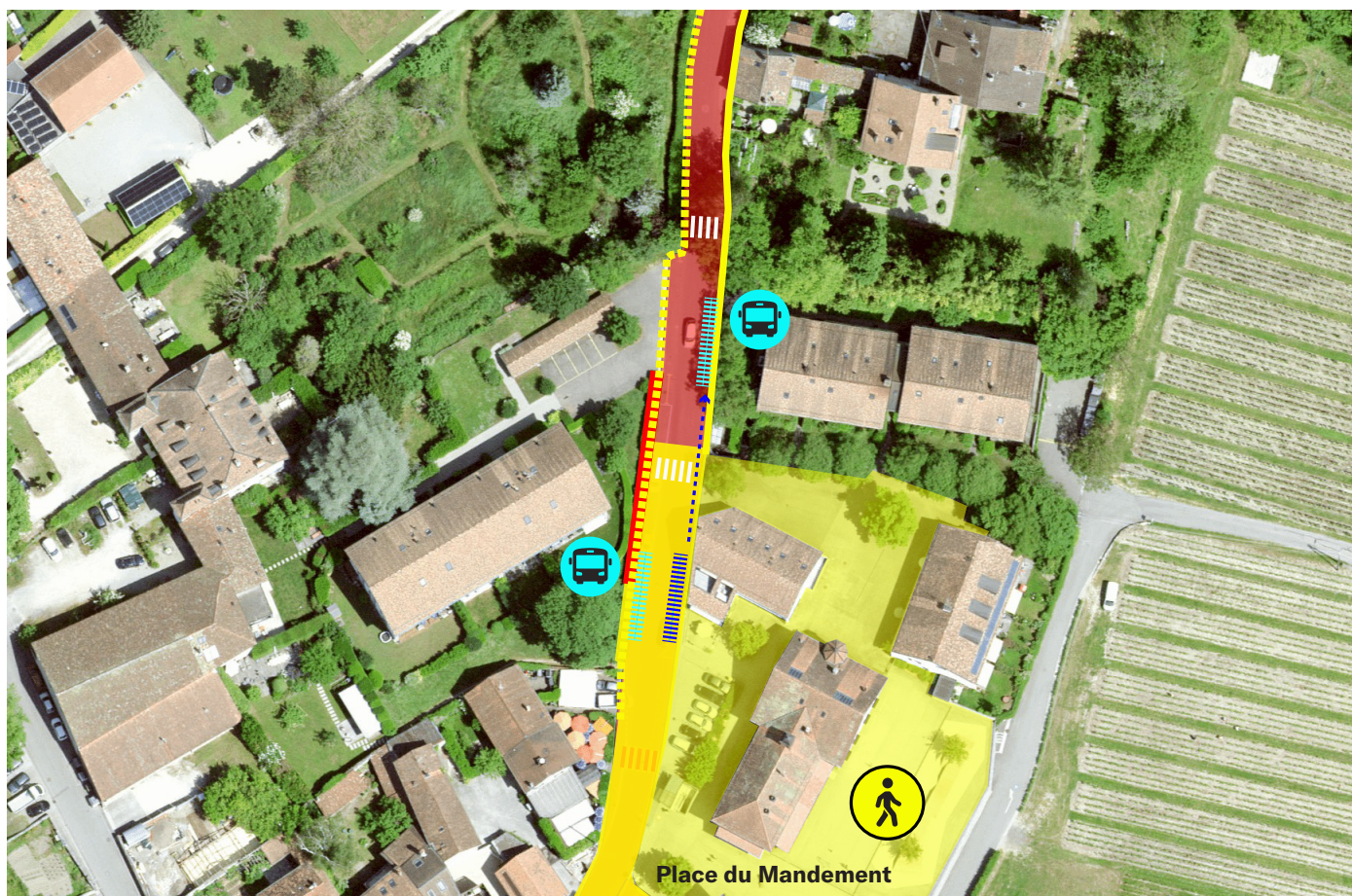
Établir un projet paysager pour requalifier l'entrée du Village : matérialiser la limite, qu'elle soit construite (mur, bâtiment) ou végétale (haies, arborisation).

Coordonner l'aménagement avec les projets connexes : projet de piste cyclable entre Russin et Satigny, projet TPG de déplacement de l'arrêt de bus et développement du PLQ n°29'368.

Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.2, 7.2.
- Projet de piste cyclable entre Russin et Satigny.

ASSURER UNE CONTINUITÉ PIÉTONNE ET AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX ARRÊTS DE BUS



- réaménagement de la rte du Mandement
- plateau priorité au piéton
- zone piétonne
- élargissement du trottoir existant à envisager
- suppression d'une double haie

- création d'un trottoir
- arrêts de bus
- ancien emplacement de l'arrêt de bus
- franchissements piéton à mettre en place

Constat

Les habitants de Russin apprécient se rassembler près de l'école et sur la place du Mandement. Pour se rendre sur ces lieux de rencontre, les piétons qui empruntent le côté Ouest de la route du Mandement doivent traverser ou marcher sur la chaussée à cause des trottoirs trop étroits, voire inexistants.

Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.4, 7.2.
- Projet TPG de déplacement de l'arrêt de bus et développement du PLQ n°29'368.

Potentiel

Afin d'éviter aux habitants de marcher sur la route, la création ou l'élargissement de trottoirs est un aménagement envisagé. Ceux-ci permettraient de mettre en sécurité les usagers et notamment les écoliers allant à l'école ou les personnes âgées se rendant vers les lieux de sociabilité.



Rte du Mandement



Mesures

Réaménager le plateau piétonnier :

- Créer des trottoirs
- Elargir les trottoirs déjà existants
- Déplacer l'arrêt de bus 10m plus haut : étude des TPG en cours.



Trottoir le long de la Rte du Mandement



Arrêt de bus (Rte du Mandement)

Exemples

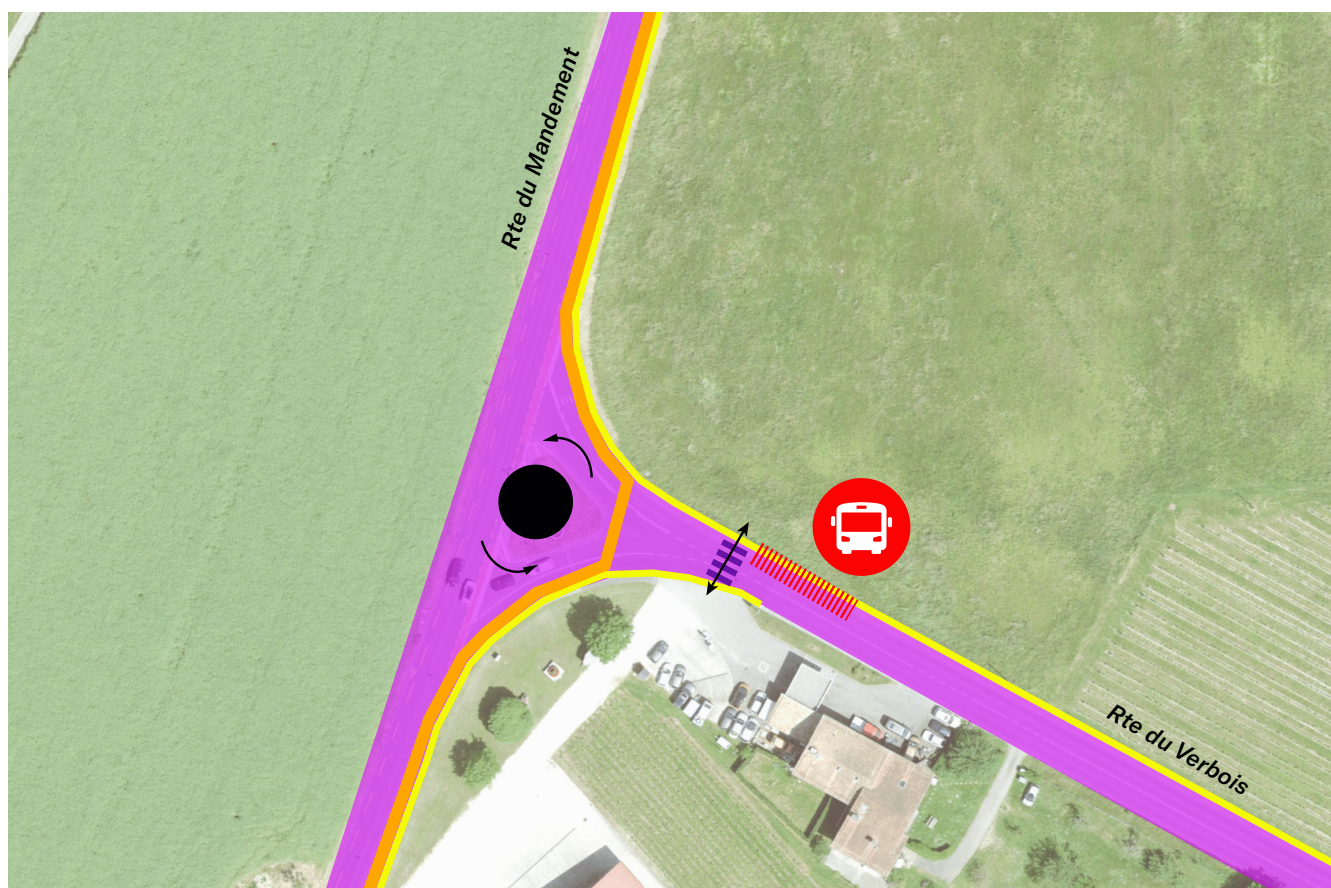


Trottoir le long de la Rte de Peissy, Satigny



Arrêt de bus, 40 Rte de Genève (Les Neyrolles)

CRÉER UN FRANCHISSEMENT PIÉTON SÉCURISÉ SUR LA ROUTE DE VERBOIS FACE À L'ARRÊT DE BUS



- routes principales (??)
- nouveau carrefour-giratoire
- trottoir
- piste cyclable
- arrêt de bus
- franchissement piéton à mettre en place

Constat

Actuellement, l'absence d'un franchissement piéton sécurisé à proximité de l'arrêt de bus rend la traversée de la route dangereuse pour les piétons en particulier aux heures de pointe lorsque le trafic est dense, notamment pour les habitants du Hameau de Verbois et les usagers des transports en commun.



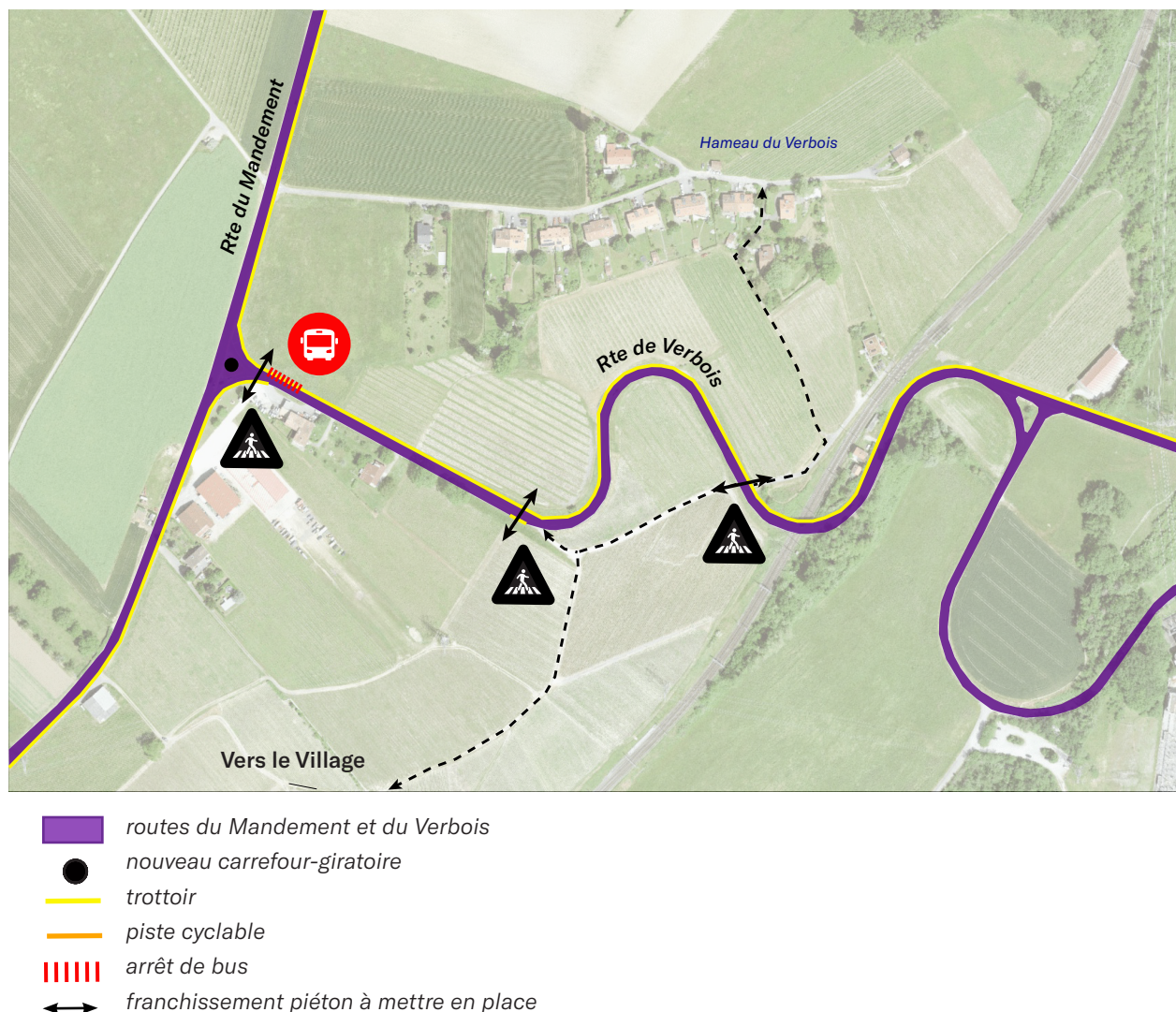
Mesures

- Créer un franchissement piéton sécurisé sur la route de Verbois, à proximité de l'arrêt de bus. Cette intervention vise à améliorer la sécurité des piétons en facilitant leur traversée de la route, notamment lorsqu'ils se rendent à l'arrêt de bus ou traversent la route pour accéder au Village.
- Au croisement Verbois-Mandement : mise en place d'un giratoire dans le cadre du projet d'aménagement de piste cyclable entre Russin et Satigny.
- Route de Verbois : création de pistes cyclables (en réponse à l'initiative cantonale votée en 2008, projet cantonal). Dans le laps de temps, étude à déclencher pour investiguer les Mesures provisoires à mettre en oeuvre.

Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.4, 7.2.

CRÉER DEUX FRANCHISSEMENTS PIÉTON SÉCURISÉS ENTRE LA ROUTE DE VERBOIS ET LE HAMEAU



Constat

Il n'existe pas de franchissement piéton sur la route de Verbois entre le Hameau et l'espace rural qui permet de rejoindre la gare et/ou le Village.

D'autre part, cette connexion se situe dans un des lacets de la route, ce qui rend la traversée dangereuse en raison d'une mauvaise visibilité.



Mesures

- Créer un franchissement piéton sécurisé sur la route de Verbois, par la mise en place d'aménagements incitant les voitures à être attentives aux différents usagers.
- Créer une piste cyclable (en réponse à l'initiative cantonale votée en 2008, projet cantonal). Dans le laps de temps, étude à déclencher pour investiguer les Mesures provisoires à mettre en oeuvre.

Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.5, 7.2, 7.3.

CRÉER UNE MICRO-CENTRALITÉ AUX CARREFOURS DES CHEMINS

Est du cimetière



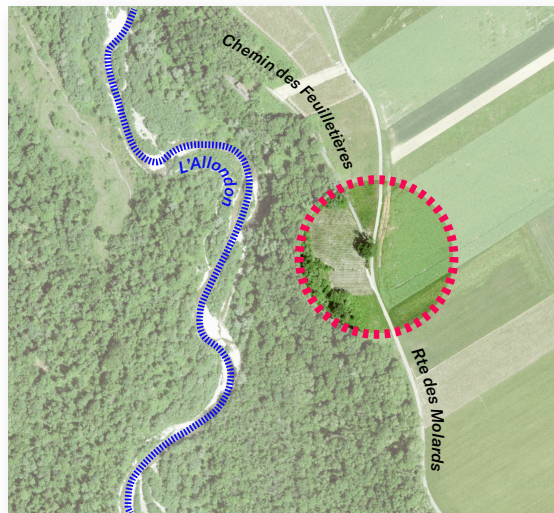
Route du Mandement



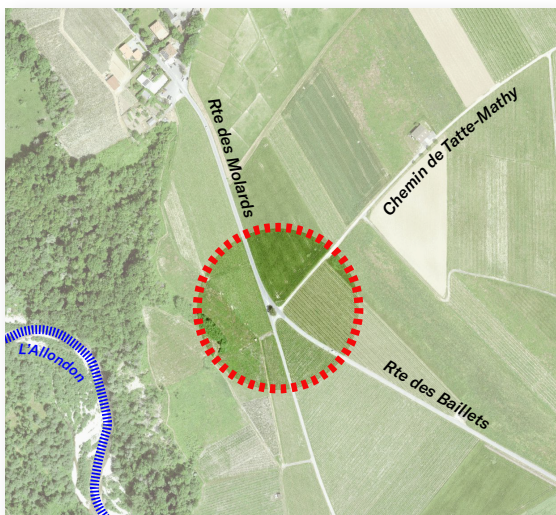
Parcelle n°10'050, chemin des Velours



Chemin des Molards



Chemin de la Fioule



Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.1, 2.2, 2.3, 2.4.
- Charte de Vie communale : 3.1, 3.7.

Constat

Le plateau de Russin ne comporte pratiquement pas d'arbres à l'exception de certains carrefours. Ce dispositif mériterait d'être développé et restauré, notamment le long du chemin des Velours (itinéraire pédestre cantonal).

Ces lieux présentent un potentiel d'aménagement pour créer des micro-centralités, des points de halte ombragés pour les promeneurs.



Croisement rte des Molards / Rte des Baillets



Croisement rte du Mandement / chemin de Bouffard



Croisement ch. de Bouffard / ch. du Nant du Châtelet



Croisement rte de Verbois / rte de l'usine de Verbois

Mesures

- Développer des itinéraires en boucle avec des haltes aménagées (bancs et panneaux didactiques) :

Informier et sensibiliser les habitants et les visiteurs sur :

- Le patrimoine historique et les personnalités marquantes de Russin
- L'évolution du paysage
- La biodiversité
- Le travail des agriculteurs, leurs produits, les lieux de vente directe
- Les règles d'usage dans l'espace rural

VALORISER LES LIEUX DE SOCIABILITÉ DU VILLAGE

Constat

Les habitants aiment se retrouver dans les divers lieux de sociabilité du Village. Cependant, ces lieux ne sont pas toujours aménagés pour permettre de s'asseoir ou de s'abriter du soleil. La place du temple (ch. des Christophes) ou la fontaine (ch. de la Croix-de-Plomb) n'ont pas d'installations propices au repos des habitants.

Dans les rues adjacentes à la route du Mandement, il manque des places de parking pour les habitants. Le bus est obligé de faire sa remise à l'heure à côté des cases motos, faute de place (ch. du Pré-Jonas). Les rues sont limitées à 40km/h et ne possèdent pas de trottoirs, ce qui représente un danger pour les piétons. A l'intersection entre le ch. des Christophes et le ch. de la Croix-de-Plomb, il existe une zone sur domaine privé juste devant la salle des sociétés (parcelle n°1423).



Pavage devant le temple de Russin



Espace de remise à l'heure du bus, ch. du Pré-Jonas



Espace de domaine privé communal, ch. des Christophes / ch. de la Croix-de-Plomb



Espace poubelles, ch. de la Croix-de-Plomb

Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2.1, 2.2, 2.3, 2.4.
- Charte de Vie communale : 1.1, 1.2, 1.4, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1.

Potentiel

Valoriser tous ces espaces en les aménageant et en leur donnant une fonction. Par exemple, afin de mettre en avant le temple et la fontaine et de faire de ces zones, des lieux de sociabilité, l'installation de bancs, la plantation d'arbres et l'étirement du pavage sur la chaussée pourraient être envisagés. Requalifier l'espace entre le ch. des Christophes et le ch. de la Croix-de-Plomb permettrait de créer un nouvel espace de sociabilité, avec des bancs et des arbres.

Mesures

- Créer un aménagement sur la chaussée devant le temple et la fontaine (banc, arbres, ...)
- Instauration des zones 20
- Etendre le traitement de sol pavé jusqu'à la façade du temple et jusqu'à la fontaine sur la chaussée

Exemples



Traitement de sol de façade à façade, Orbec



Platz Am Offers, Velbert



Fontaine et banc, Russin



Fontaine et pavage, Oberbronn (France)

Mesures

- Instauration d'une zone 20 km/h dans les rues à l'arrière de la rue du Mandement
- Aménager l'espace autour des poubelles (fontaine, banc, déchets verts)
- Mettre en valeur le ch. de la Charrette par un traitement de sol différent sur le ch. de Croix-de-Plomb
- Aménager l'espace sur domaine privé devant la salle des sociétés

Exemples

Place du Marché, Rolle Format Paysage

Démolitions, terrassements,
infrastructures, revêtements,
clôtures, semis et plantations.



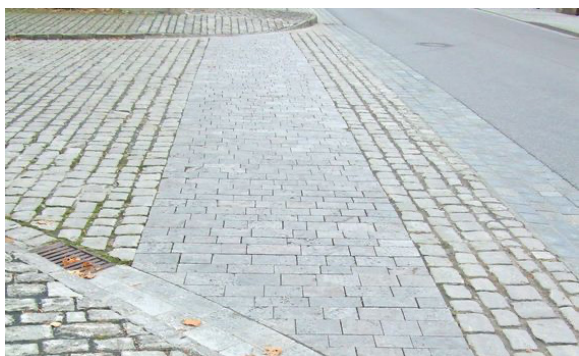
Aménagement d'un jardin public dans le centre historique, Vogüé, Équipe Atelier L.Paysage



Requalification des espaces publics du quartier de Pont d'Aubenas, Atelier L.Paysage



**Banc et végétalisation indigène, Chardonne
lands&urban Architecture**



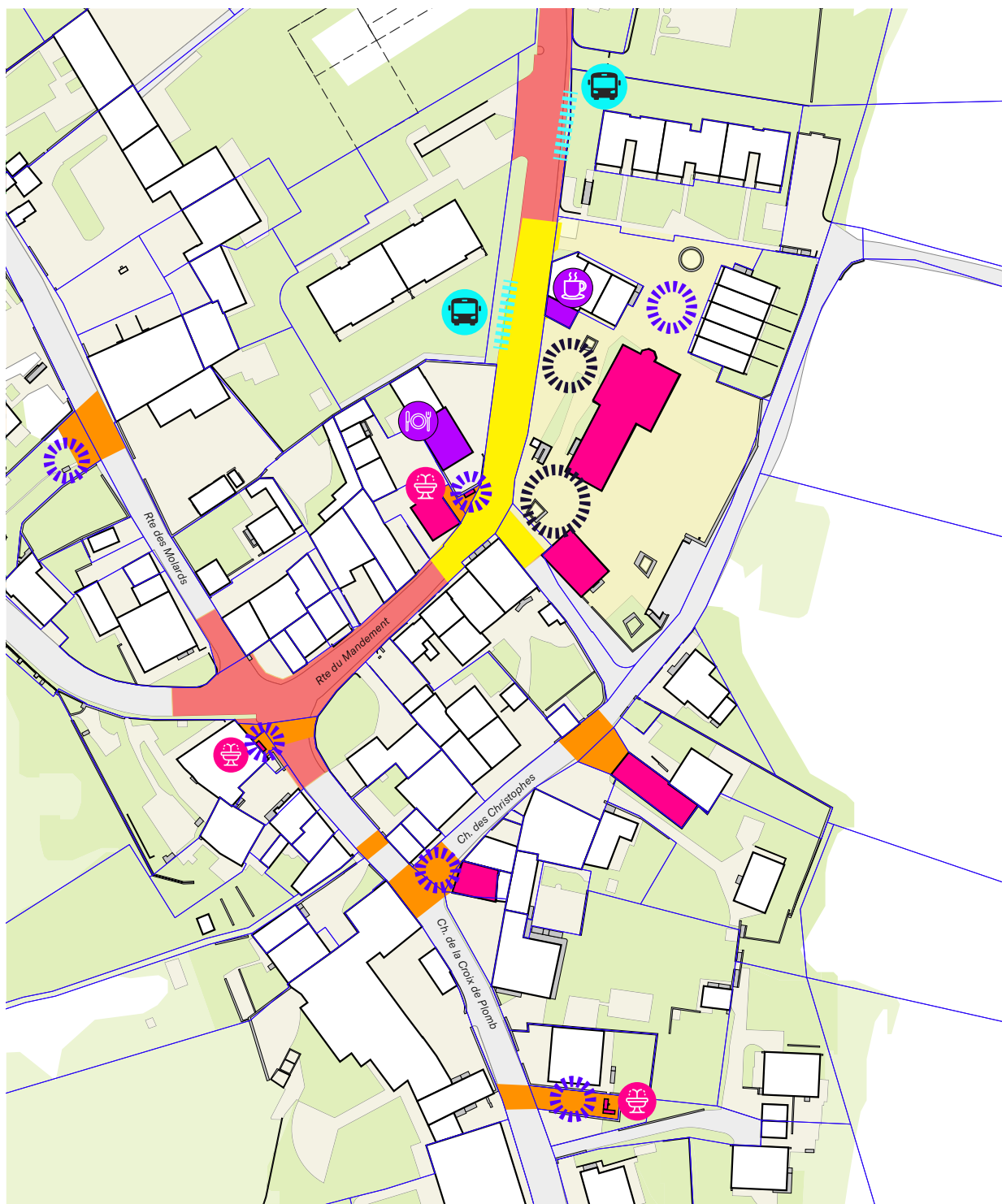
Traitement des sols différent



Place avec espace de repos, Ptuj (Slovénie)

Renvois

- Fiches Thématiques de la Vision Directrice : 2,2, 2,3.
- Projet TPG de déplacement de l'arrêt de bus et développement du PLQ n°29'368.



- Réaménagement de la Rte du Mandement
- Plateau priorité au piéton
- Espace principalement piéton existant
- Traitement des sols à penser pour la mise en valeur d'un équipement / continuité pavage

- Equipements accueillant du public
- Activités

-  Fontaines
-  Espaces à aménager pour le repos et les rencontres existants / à mettre en place
-  Arrêt de bus

2. Réseaux de promenades

4 boucles de promenade

4 parcours de promenade ont été développés pour (re)découvrir le territoire communal et ses spécificités. Ces itinéraires **en boucle**, sécurisés sur la plupart des parcours, offrent des **degrés différents** en termes de **longueur** et de **difficulté**.

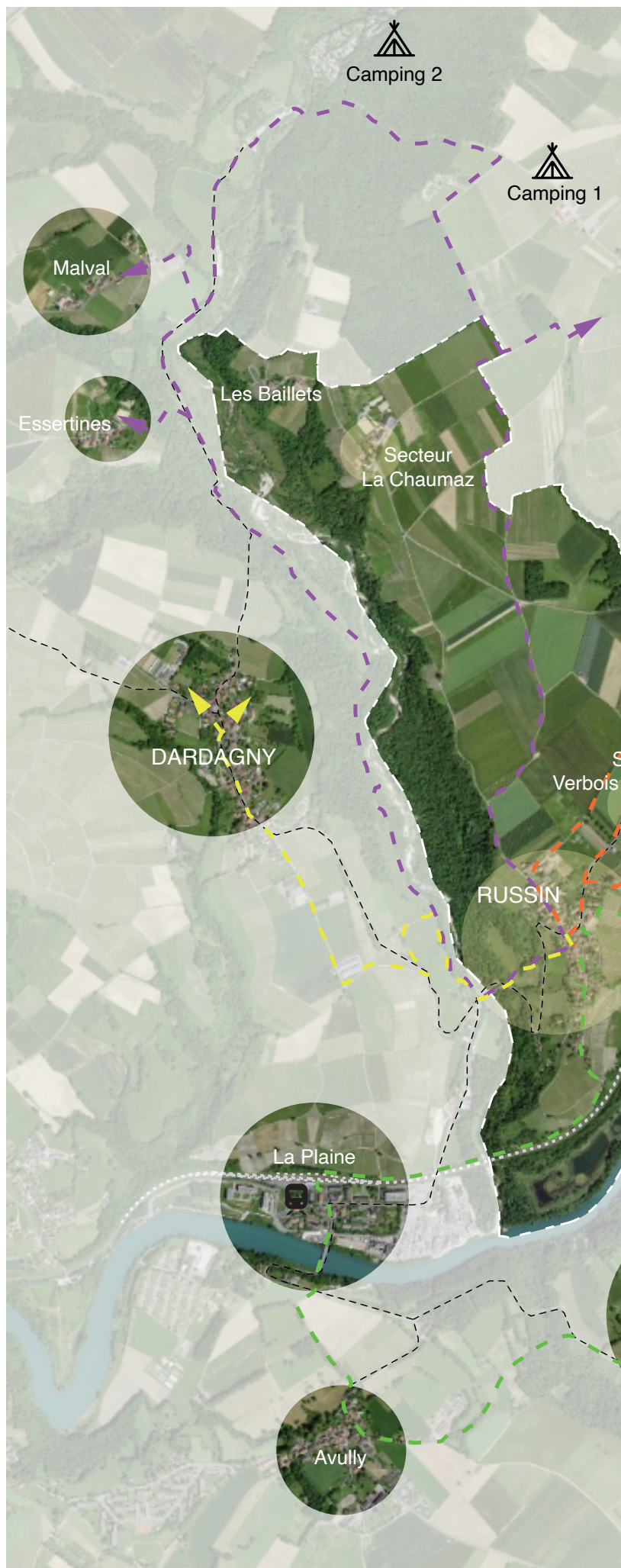
Les boucles thématiques permettent de découvrir les spécificités de Russin, tout en reliant les **micros-centralités** de la commune et de ses voisines. Ces boucles de promenade empruntent des itinéraires traversant les **lieux d'intérêt** comme le Vallon de l'Allondon ou le plateau agricole et offrant de nombreux points de vue sur le paysage. Ces parcours sont en partie aménagés avec des **lieux de pause** et relient entre eux les espaces de restauration de la commune.

Chaque boucle possède une thématique :

01. **Nature** avec la découverte du vallon de l'Allondon et du plateau agricole
02. **Campagne et Rhône** avec un parcours empruntant la couronne Villageoise, les vignes et enfin Russin depuis le Rhône
03. Russin dans le paysage avec les balcons du Rhône, **Russin depuis la rive gauche**
04. **Histoire** avec la découverte des Villages du Mandement

Les boucles de promenade sont développées dans les pages suivantes.

Exemple de sentier didactique de la Commune de Dardagny

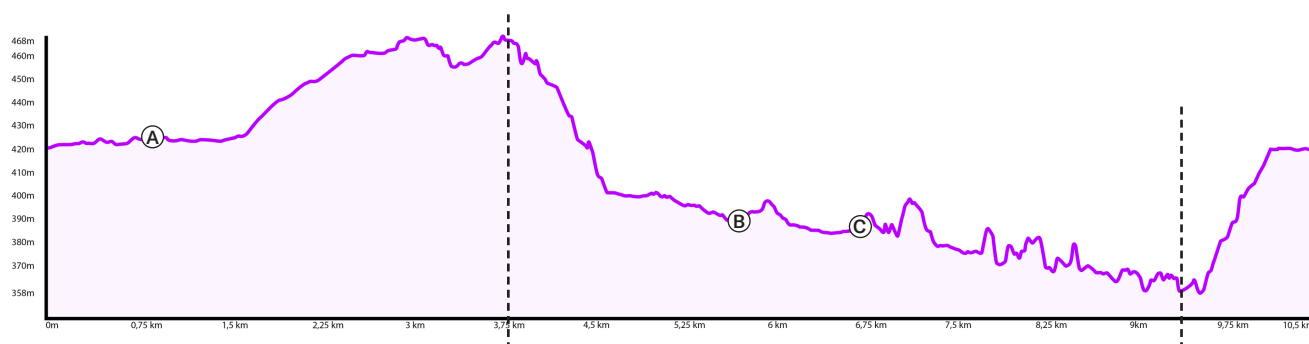
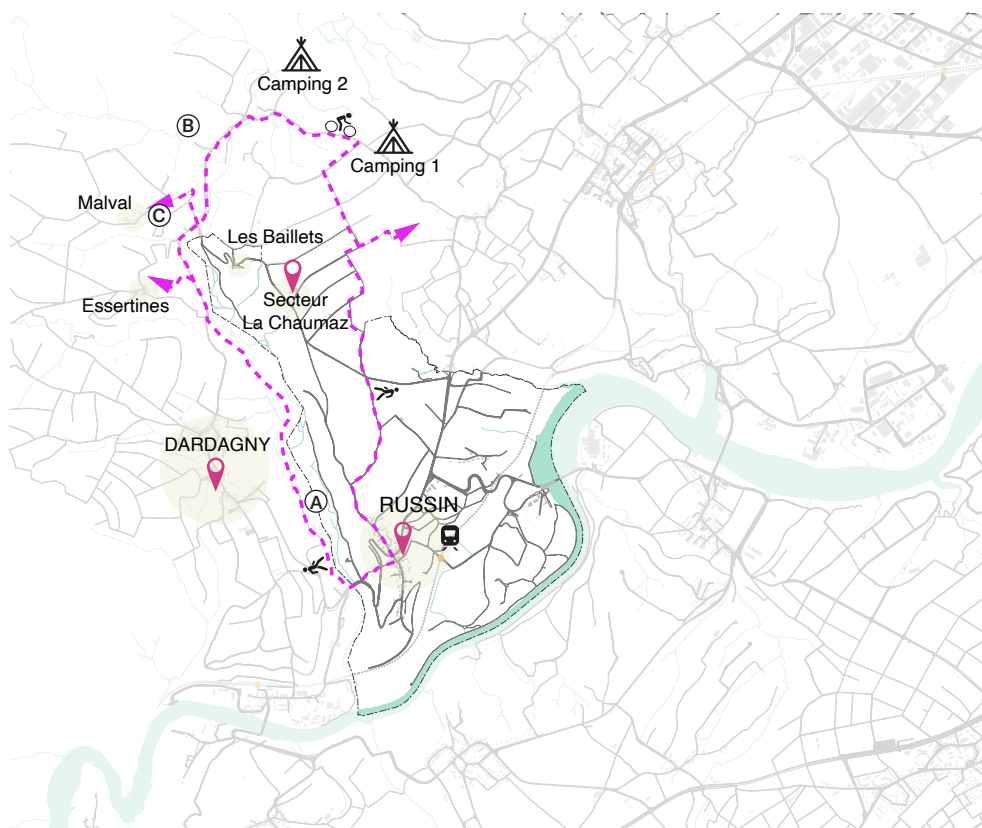




BOUCLE n°01

DÉCOUVERTE DU VALLON DE L'ALLONDON ET DU PLATEAU AGRICOLE

-  Distance : 11,4 km
-  Pente maximale : 36%
-  Durée : 2h20
-  Durée : 38 min
-  Gare
-  Restaurant, boulangerie



Séquence 1
plateau agricole

Séquence 2
vallon de l'Allondon

Remontée vers le Village
Chemin de la Charrette



Croisement route des Molards et ch. des Velours



Centre Nature du Vallon de l'Allondon



Route de l'Allondon au creux du vallon

Séquence 1 : le plateau agricole

Le circuit proposé permet de découvrir une partie du patrimoine de Russin, en traversant l'espace agricole, avec ses vignes et ses cultures arboricoles. De nombreuses vues sur le Vuache et le Jura ponctuent la promenade. Le chemin longe également la lisière forestière de l'Allondon et le camping ACCCS. En raison de la proximité du centre hippique et des parcours équestres, il est courant de croiser des cavaliers sur le chemin. Cette portion du chemin présente un dénivelé modéré et est adaptée à la plupart des marcheurs.

Séquence 2 : le vallon de l'Allondon

En empruntant la route de l'Allondon, le circuit longe le camping du même nom. Il est ensuite possible de faire une halte au Centre Nature de l'Allondon et à sa buvette pour en apprendre davantage sur la faune et la flore uniques du Vallon et se restaurer.

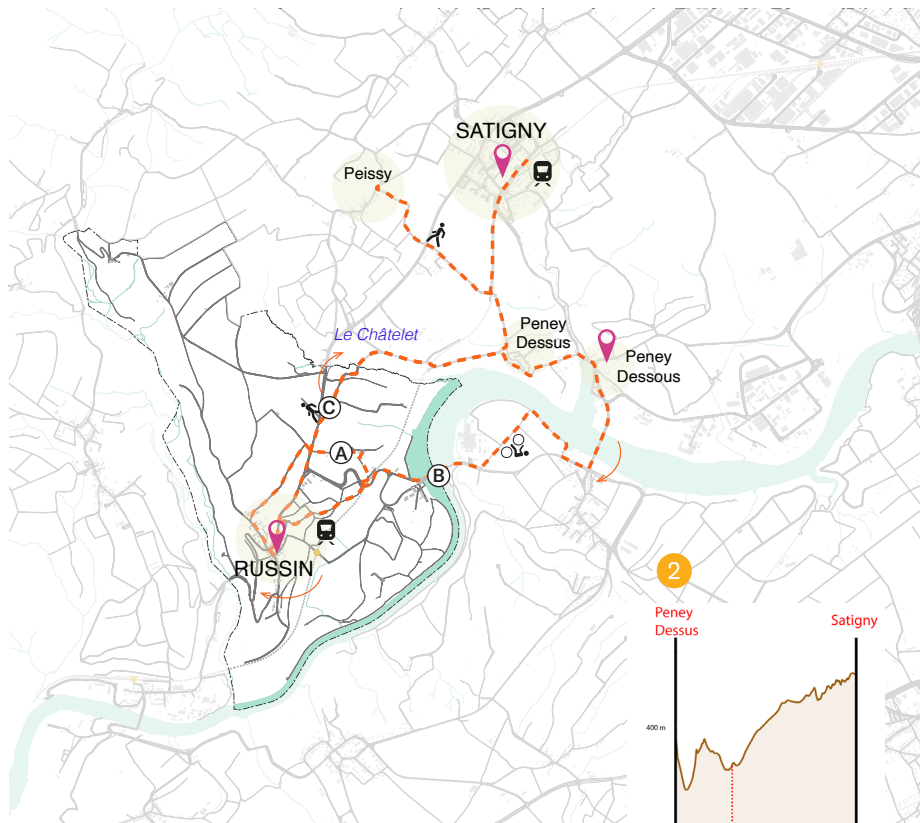
Puis, on peut rentrer au Village de Russin en traversant les Hameaux des Bailleys et de la Chaumaz ou bien poursuivre le parcours et découvrir les Hameaux de Malval et d'Essertines à Dardagny. Le parcours continue le long des berges de l'Allondon puis se termine par la remontée vers Russin. Cette seconde séquence du parcours comprend une forte déclivité pour descendre jusqu'à la rivière puis pour rejoindre le Village de Russin (voir profil du chemin ci-contre).

Descriptif

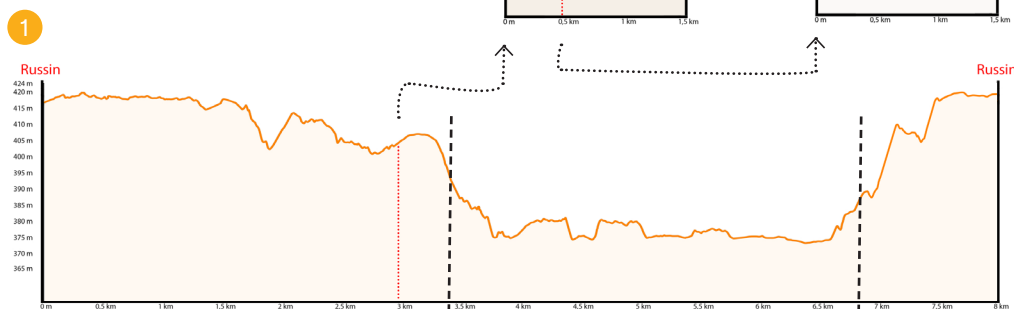
- **Départ du Village** : le circuit commence sur la route des Molards, où les visiteurs peuvent longer un tissu bâti historique de maisons Villageoises, fermes, dépendances, maisons de maître et le domaine de la Grand'Cour.
- **Séquence 1 - Plateau agricole** : prendre ensuite à droite le ch. des Velours poursuivre jusqu'au ch. de Tatte-Mathy à droite. Prendre à droite sur le ch. de la Chaumaz puis au croisement à gauche sur le ch. de la Motte puis rejoindre la rte de l'Allondon et prendre à gauche.
- **Séquence 2 - Traversée du vallon de l'Allondon** : le parcours continue par la descente du vallon sur la rte de l'Allondon et se poursuit le long des berges de la rivière.
- **Bonus - Exploration des Hameaux** : le circuit propose un détour par les Hameaux de Malval (situé sur la crête d'une moraine) et d'Essertines (situé sur un plateau qui s'étend à l'ouest jusqu'aux contreforts du Jura), permettant aux visiteurs de découvrir l'architecture rurale traditionnelle (fermes, chapelle de Malval) et des domaines viticoles. Pour cela, tourner à droite sur la rte de Malval puis le ch. des Ripettes. Pour rejoindre le vallon de l'Allondon, prendre à Essertines le ch. du Jectus.
- **Retour à Russin** : enfin, le circuit se termine en empruntant le chemin de la Charrette afin de remonter au Village.

BOUCLE n°02

LA COURONNE VILLAGEOISE, LES VIGNES, RUSSIN DEPUIS LE RHÔNE



- Distance : 10,93 km
- Pente maximale : 31%
- Durée : 2h20
- Durée : 36 min
- Gare
- Restaurant, boulangerie



Séquence 1
Le plateau agricole
Russin - Peney Dessus

Séquence 2
Les berges du Rhône
Peney-Dessous - Verbois

Remontée vers le Village
Route de Verbois ou
Chemins à travers champs viticoles



Route de Verbois



Barrage du Rhône



Croisement Rte du Mandement et
Ch. de Bouffard

Séquence 1 : Le plateau agricole

En débutant par le centre Russin, par la route des Molards puis les chemins de Mirottes et Nouvellisses, ce parcours invite dans un premier temps, le promeneur à marcher à côté des champs agricoles sur le plateau du Village. Après avoir rejoint le chemin de Bouffard par la route du Mandement, le randonneur découvrira sur une portion alors plus arborée/forestière, en passant notamment sur le pont du diable pour traverser le Nant du Chatelet qui donne son nom au chemin qui le traverse. Le chemin de Bouffard est aussi un itinéraire possible pour rejoindre le réseau de promenade de Satigny.

Séquence 2 : Les berges du Rhône

Dans cette deuxième séquence, plus proche des berges du Rhône, le promeneur se verra à plusieurs occasions, franchir un pont. Tout d'abord, le viaduc au dessus du chemin de fer en redescendant la route de Charny (après lequel commence à s'ouvrir une vue sur le Rhône que le promeneur suit tout le long de cette séquence). Puis en continuant sur la route d'Aire-la-Ville c'est le pont à l'embouchure du Nant d'Avril qui offre un spectacle naturel unique aux marcheurs. Enfin, plus proche encore du Rhône, le parcours traverse deux fois le fleuve par le pont de Peney et le barrage de la route de Verbois, près de l'impressionnante usine de Cheneviers. Pour profiter d'un temps plus long pour contempler ce paysage fluvial, à Aire-la-Ville, près de l'embouchure du Nant Avril dans le Rhône, après le pont, le café de Peney offre la possibilité de se reposer et de se rafraîchir à mi-parcours.

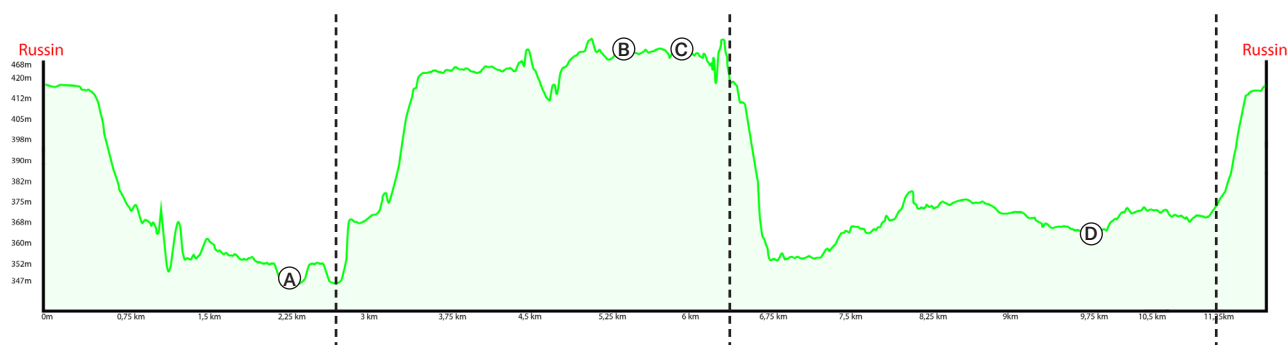
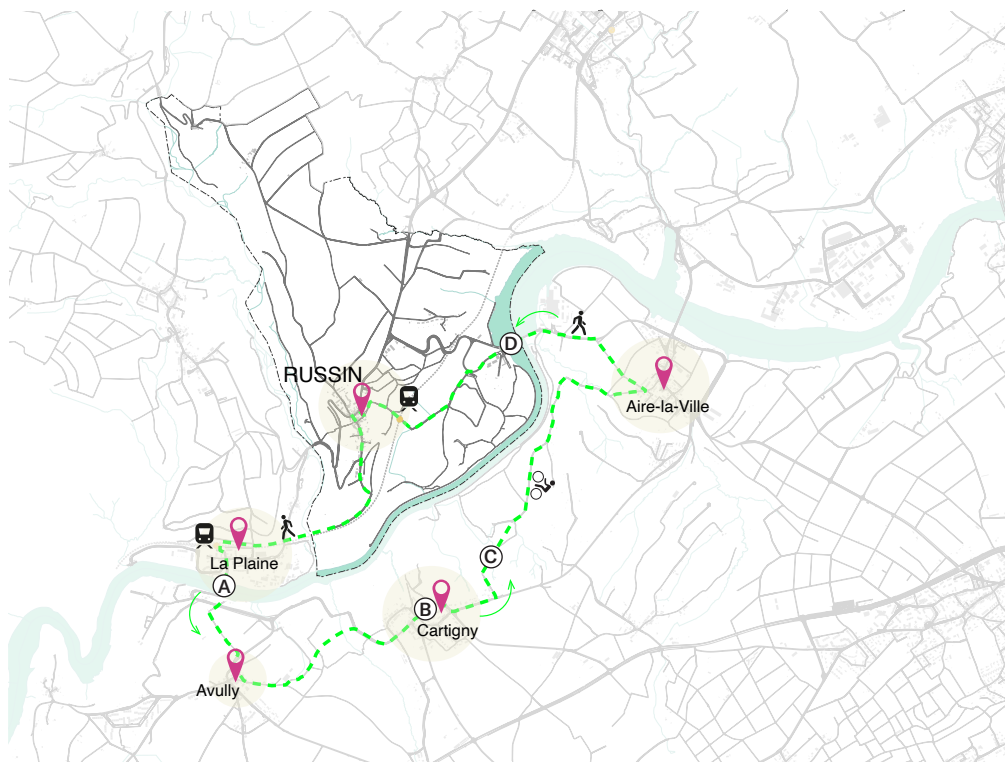
Descriptif

- **Départ du centre du Village :** par la route des Molards puis prendre à droite à la rencontre du chemin des Mirottes.
- **Séquence 1 - Plateau agricole :** A l'intersection avec le chemin des Nouvellisses, prendre à droite en direction de la route du Mandement, qu'il faudra longer, en prenant à gauche pour rejoindre le chemin de Bouffard connectant le parcours au réseau de promenade de Satigny. Avant cela il est encore possible de faire demi-tour pour effectuer seulement une petite boucle, en empruntant la route du Mandement en direction de Russin Village, ou encore en passant par le Hameau du Verbois et de rejoindre le chemin des Christophes. En décidant de suivre la grande boucle que propose cette promenade, il faudra alors continuer après le chemin de Bouffard par le chemin du Nant du Chatelet, traverser le Nant éponyme par le «pont du diable». Au bout du chemin, tourner à droite, redescendre la route de Charny vers Peney-Dessus.
- **Séquence 2 - Berges du Rhône :** Au croisement, suivre la route de Peney-Dessus par le bas (En prenant la route de Peney-Dessus par le haut, il est aussi possible de rejoindre le Village de Satigny, et notamment sa gare, ou Peissy en continuant par le chemin de la Boverie et la Vy-Creuse.), puis continuer sur la route d'Aire-la-Ville en traversant le pont à l'embouchure du Nant d'Avril avant de continuer en bordant les berges du Rhône. Après avoir traversé le pont de Peney, rejoindre la route de Verbois en prenant à droite jusqu'au chemin de Sous-Peney, puis à gauche sur le chemin de Bordaine avant de retomber sur la route de Verbois et de traverser le Rhône par le barrage.
- **Retour à Russin :** De l'autre cote du barrage se trouve un embranchement offrant 3 options différentes aux promeneurs. D'abord, en prenant à gauche, le chemin des Teppes-du-Biolay et le chemin des Christophes directement connecté au centre du Village de Russin (et à la gare de Russin, un peu avant). Pour ceux qui voudraient prolonger leur promenade par le Hameau de Verbois, il suffira de suivre la route du même nom avant de rejoindre le chemin de Mauregard puis de traverser les champs viticoles pour reprendre le chemin de Serve, et enfin, rentrer par la route du Mandement (ou de nouveau les chemins des Nouvellisses et de Mirottes pour éviter le trafic de la route cantonale). La dernière option est de remonter entièrement la route du Verbois, au bout de laquelle les promeneurs pourront récupérer un bus en direction de Russin ou de Satigny, ou pour les plus courageux, rentrer par la route du Mandement/Ch. des Nouvellisses-Mirottes.

BOUCLE n°03

RUSSIN DEPUIS LES BALCONS DU RHÔNE

-  Distance : 11,4 km
-  Pente maximale : 36%
-  Durée : 2h20
-  Durée : 38 min
-  Gare
-  Restaurant, boulangerie



Séquence 1
du Village à la Plaine

Séquence 2
Avully et Cartigny les
balcons du Rhône

Séquence 3
descente vers Aire-la-Ville et
le Rhône

Remontée vers le Village
Chemin des Christophes



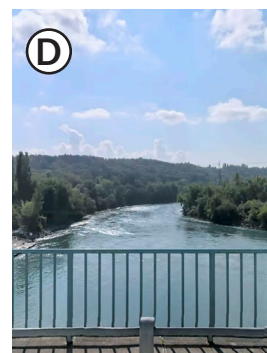
La Plaine depuis le pont
sur le Rhône



Le Village-rue de
Cartigny



Russin depuis Cartigny



Le Rhône depuis le
barrage de Verbois

Séquence 1 : vues sur la rive gauche du Rhône

Le parcours débute par la descente du coteau viticole, offrant des vues sur les Teppes, sur le Rhône et l'ancien méandre du Rhône à Cartigny. Ensuite, il longe le chemin de fer, traverse l'Allondon sous le pont ferroviaire et rejoint le cœur historique de la Plaine avant de franchir le Rhône. Cette portion du chemin présente un dénivelé important et n'est pas adaptée à tous les marcheurs (voir profil ci-contre).

Séquence 2 : Russin depuis la rive gauche du Rhône

Cette seconde séquence débute par la remontée du coteau en direction du Village d'Avully puis de Cartigny. Les deux centres anciens ont conservé la typologie de Village-rue, caractéristique des bourgs de campagne. La silhouette du Village de Russin se dessine entre les espaces bâtis, les haies bocagères des champs et le cordon boisé. Le parcours se dirige ensuite en contrebas vers les berges du Rhône et croise la réserve du Moulin de Vert et le site des anciens Moulins de Vert en traversant la forêt. Cette séquence du parcours est majoritairement sur un plateau mais comprend une forte déclivité pour descendre jusqu'au Rhône.

Séquence 3 : Aire-la-Ville et le patrimoine lié au Rhône

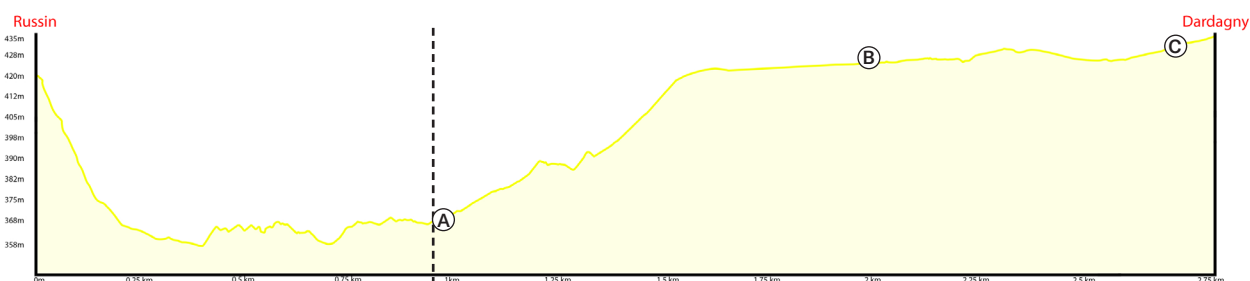
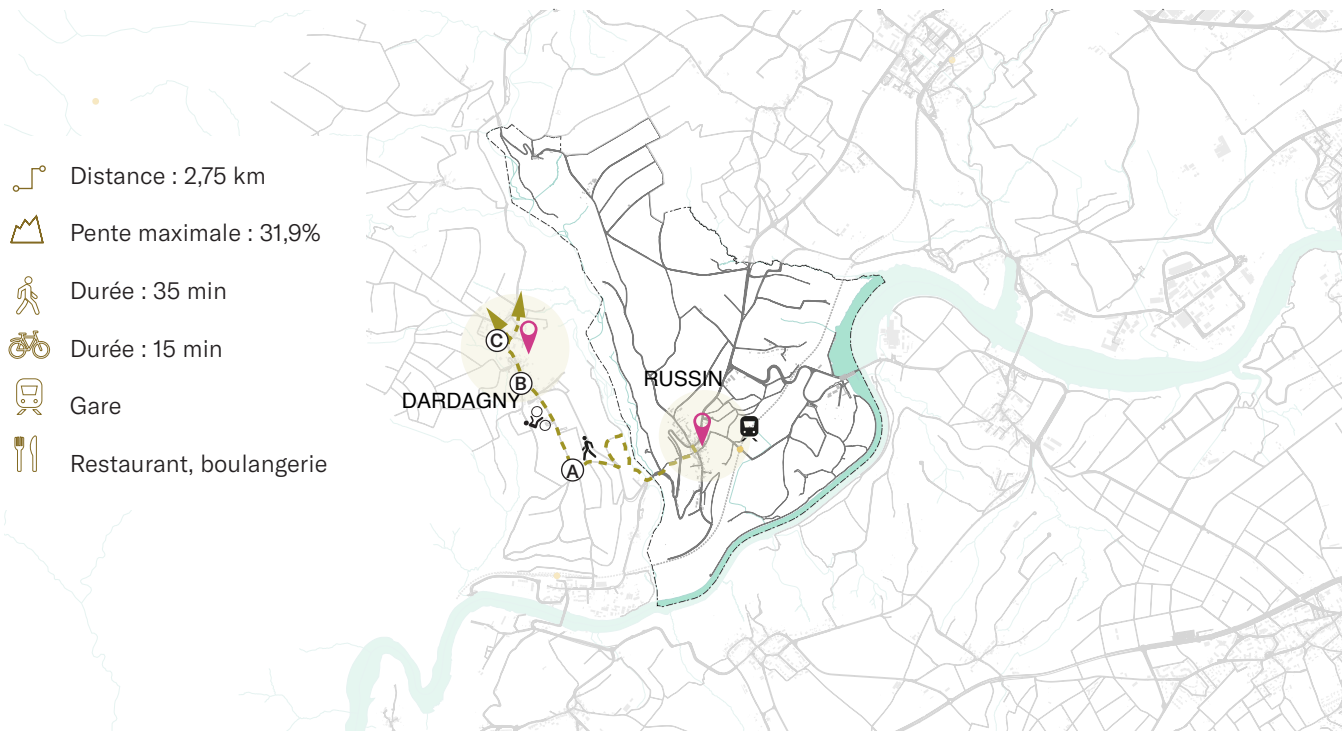
La parcours se poursuit par une portion dans la réserve naturelle du Bois de Treulaz entre champs et forêts avant de rejoindre Aire-la-Ville. Le chemin longe ensuite l'usine des Cheneviers avant de traverser le Rhône en empruntant le barrage de Verbois. De retour à Russin, le parcours chemine à côté de l'usine SIG puis traverse une partie des Teppes avant de traverser la voie ferrée et remonter le coteau viticole, en direction du Village. Cette portion du chemin présente un dénivelé important pour remonter au Village depuis la gare de Russin et n'est pas adaptée à tous les marcheurs (voir profil ci-contre).

Descriptif

- **Départ du Village :** le circuit commence sur le ch. de la Croix-de-Plomb, une des rues les plus caractéristiques de Russin avec ses fermes traditionnelles, ses fontaines et ses domaines.
- **Séquence 1 - Du Village à la Plaine :** aller vers le sud et descendre sur le ch. rural à travers les vignes. Tourner à droite et longer la voie ferrée. Emprunter la passerelle sous le pont ferroviaire et traverser l'Allondon. Prendre le ch. de l'Ancienne-Forge et tourner à gauche sur la rte de la Plaine. Tourner à gauche au café pour traverser le Rhône.
- **Séquence 2 - Avully et Cartigny :** remonter la rte d'Avully jusqu'au Village. Au croisement principal, tourner à droite, prendre le ch. des Tanquons puis tourner à gauche au premier croisement sur le ch. des Bois-de-Blanc. Traverser ensuite la forêt et le nant des Crues puis continuer tout droit sur la rue du Trablî. Traverser le Village de Cartigny entièrement jusqu'au rond-point et continuer tout droit sur la rte du Moulin-de-la-Ratte. Prendre à gauche sur le ch. du Moulin-de-Vert jusqu'à Aire-la-Ville.
- **Séquence 3 - Descente vers Aire-la-Ville et le Rhône :** tourner à gauche sur le ch. du Vieux-Four à Aire-la-Ville pour rejoindre la rte de Verbois. Traverser le pont, puis tourner à gauche sur le ch. des Teppes-du-Biolay. A la fourche, prendre à droite sur le ch. des Christophes.
- **Retour à Russin :** à la gare de Russin, deux options : poursuivre vers La Plaine en empruntant l'itinéraire qui traverse les Teppes ou traverser les voies CFF pour monter le coteau et retourner au point de départ.

BOUCLE n°04

HISTOIRE AVEC LA DÉCOUVERTE DES VILLAGES DU MANDEMENT



Chemin de la Donzelle



Entrée de Dardagny



Route de Malval

Séquence 1 : Entre bois et cours d'eau

La première portion de cette itinéraire emprunte le chemin de la Charrette, quittant le plateau du Village de Russin pour descendre la colline entre les champs viticoles, à l'ombre de tronçons forestiers. Au bas de ce chemin boisé, les promeneurs pourront profiter d'une portion près du cours d'eau de l'Allondon et du ruisseau des Eaux Froides.

Séquence 2 : Exploration de Dardagny et ses Hameaux

Entre les sentiers près des cours d'eau et Dardagny, ce sont les champs agricoles qui composent le paysage. Plus exposée au soleil, cette séquence peut s'avérer très sèche. Pour contrer la déshydratation, le promeneur peut se rafraîchir grâce à la fontaine du cimetière de Dardagny, qu'il retrouvera sur le chemin de la Donzelle. À Dardagny, après avoir rejoint la route du Mandement, sur le chemin de la Côte, une pause restauration est aussi possible au Picnic de le Planta.

Au delà de cet itinéraire, le parcours est modulable. Il peut se finir en longeant l'Allondon par le chemin de la Côte, puis en rejoignant la route des Baillets vers le centre du Village de Russin. Cependant, il est aussi possible de suivre un des nombreux parcours existants depuis Dardagny, notamment jusqu'aux Hameaux d'Essertine et de Marval. Ces deux Hameaux relativement isolés, sont entourés de terres agricoles, de forêts et au sud, d'un coteau planté de vignes. Au pied du coteau, le randonneur est aussi invité à découvrir la chapelle de Malval, église d'origine médiévale.

Descriptif

- **Départ de Russin :** Ce circuit commence ch. de la Croix-de-Plomb.
- **Séquence 1 - Russin Village à La Plaine :** Non loin du croisement de la Rte du Mandement avec le Chemin de Croix-de-Plomb, descendre le chemin de la Charrette, à travers bois, jusqu'à l'Allondon. Reprendre sur la route du Mandement afin de traverser le pont de l'Allondon.
- **Séquence 2 - La Plaine à Dardagny :** à la sortie du pont, prendre directement à droite pour quitter la route du Mandement et continuer sur un chemin non balisé qui longe le Ruisseau des Eaux Froides. Puis à la prochaine maison, prendre à gauche pour rejoindre un chemin entre deux champs agricoles redescendant vers un croisement avec la route du Mandement. Au croisement, traverser la route du Mandement pour rejoindre un nouveau chemin entre champs qui débouche finalement sur la route de la Donzelle, à remonter en prenant à droite jusqu'à Dardagny.
- **Bonus :** à partir de ce point, le promeneur peut décider de rallonger son parcours par un des itinéraires proposés par Dardagny (voir Plan directeur communal et des chemins pour piétons de Dardagny | ge.ch). Pour aller plus loin, il est notamment possible de visiter les deux Hameaux de Dardagny, en prenant la route du Mandement puis en restant à droite sur la route de Malval puis après un virage très stricte, en continuant sur la route d'Essertine, pour traverser le Hameau éponyme. Ensuite, en suivant le chemin de Jectus qui prend plus loin le nom de chemin de Chafalet, avant de rejoindre la route de l'Allondon, le randonneur, s'il le souhaite pourra découvrir un deuxième Hameau sur les hauteurs de Dardagny : le Hameau de Malval.
- **Retour à Russin :** Le randonneur pourra en suivant la route des Baillets puis la route des Molards rejoindre le centre du Village de Russin.
- **Itinéraire bis :** Il est aussi possible, depuis Dardagny, de faire une boucle sans passer par les Hameaux et de retourner vers le centre du Village de Russin, en prenant le chemin de la Côte puis la route de l'Allondon, longeant le cours d'eau, avant de prendre la route des Baillets.

3. Annexes :

Méthodologie de définition des boucles de promenade

Arpentage et diagnostic

La carte ci-contre représente les itinéraires empruntés lors de l'arpentage. Les points saillants sont également indiqués sur la carte (chemins glissants, pente importante, etc.)

Les trois secteurs suivants représentent des enjeux en termes de connexion avec les points d'intérêts du territoire :

Le long de l'Allondon

Le Vallon de l'Allondon est un lieu très prisé des baigneurs, pêcheurs et cavaliers. Côté Russin, son accès y est difficile. Ce point est développé à la page suivante au point **A**. *Sentier Allondon côté Russin*.

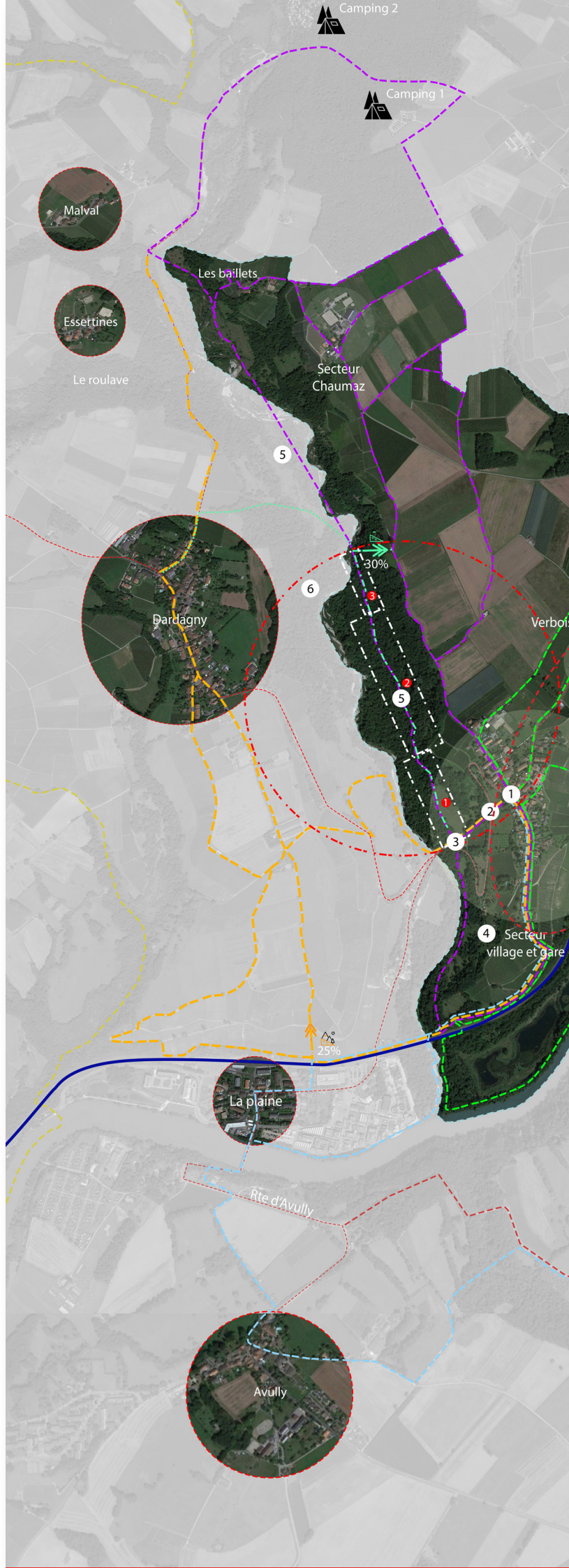
Partie sud de la commune

La ligne de chemin de fer représente une césure entre la partie nord de Russin (coteau, Village et Hameaux, plateau agricole), les Teppes de Verbois et les berges du Rhône. Il existe 3 franchissements sécurisés pour les piétons : en site propre sous le pont ferroviaire de l'Allondon, au niveau du chemin des Christophes et sur la route de Verbois.

La continuité de parcours aménagée et sécurisée le long du Rhône n'est possible que de la Plaine à la centrale SIG. Un arpentage a été effectué entre la route de Verbois et Peney-Dessus. Une ligne de désir et des cyclistes ont été aperçus et témoignent d'une pratique de cet itinéraire. Ce point est développé à la page suivante au point **B**. *Ligne de désir Verbois-Peney*.

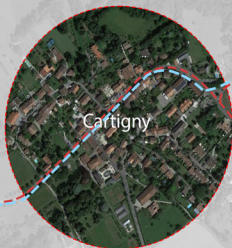
Le coteau viticole

Situé au sud de la commune entre la route du Mandement et la ligne de chemin de fer, le coteau viticole connecte le Village aux Teppes de Verbois et à l'Allondon. La particularité du coteau est qu'il n'est que peu accessible aux voitures mais qu'il possède de nombreux chemins agricoles qui représentent des perméabilités piétonnes, voir **C**. *Coteau viticole*.





B. Ligne de désir Verbois-Peney



Franchissement rail sécurisé

Franchissement rail sécurisé

C. Coteau viticole

Rte de Cartigny

Rte Moulin de la Parre

Rte d'Aire-la-Ville

Rte de

Rte du Mandement

Secteur s / Mandement

Le châtelet

25%

1B

C. Coteau viticole

Diagnostic et analyse

A. Sentier Allondon côté Russin

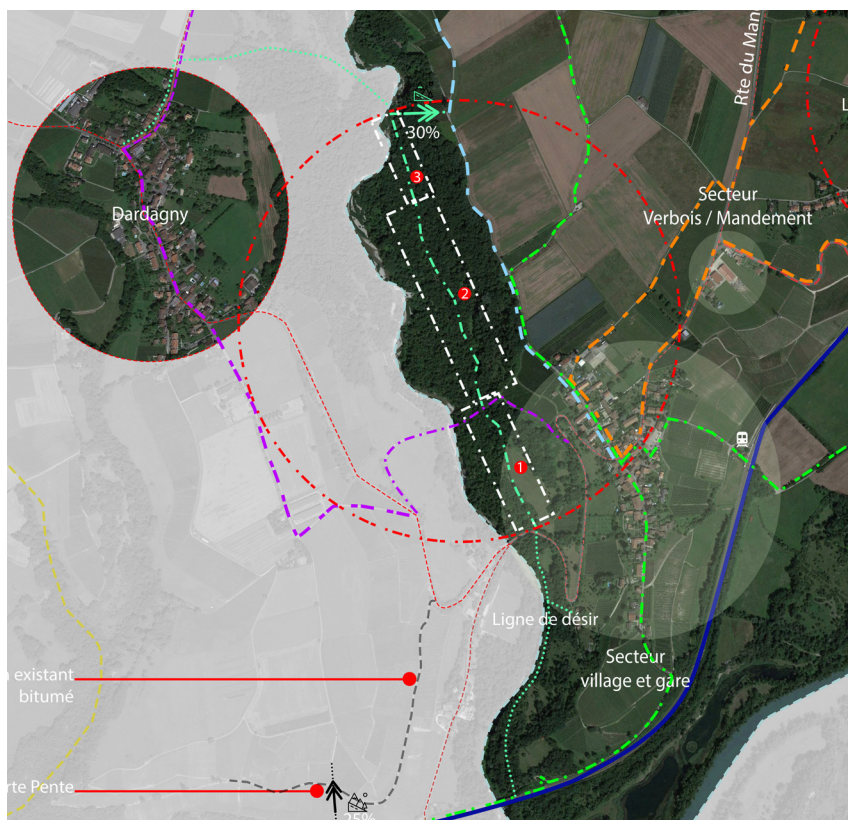
Le sentier existant le long de l'Allondon côté Russin au nord de la route du Mandement se situe sur du Domaine Public communal. Il se connecte également au chemin de la Charrette qui permet de rejoindre le Village de Russin.

Le sentier s'enfonce dans la forêt jusqu'à arriver en cul-de-sac au niveau de la rivière. Actuellement, la continuité de parcours jusqu'à l'Allondon n'est pas garantie car de nombreux grands arbres sont tombés. D'autre part, par endroit, le sentier est très boueux.

Au-delà, des lignes de désir existent et se poursuivent en remontant encore vers le nord de l'Allondon. Cependant, l'étroitesse du sentier à fleur d'une très forte pente ne permet pas de poursuivre le parcours.

Au sud de la route du Mandement et au droit du chemin communal, un sentier descend dans la forêt en direction du pont ferroviaire. Une fourche permet de rejoindre le ch. de Pirassay. Ce chemin se situe sur du domaine privé et public cantonal et au bout sur une parcelle CFF.

Un itinéraire piéton longeant l'Allondon est possible côté Dardagny. De plus, le franchissement de la route du Mandement est dangereuse pour les piétons.



B. Ligne de désir Verbois-Peney

Dans la continuité du cheminement piéton venant des Teppes de Verbois, il existe un aménagement au niveau de l'embarcadere bateau sur le Rhône et l'usine de Verbois : banc, lunette d'observation, totems informatifs sur les oiseaux (par terre). Plus loin, le cheminement s'enfonce dans la forêt et est aménagé jusqu'au garage à bateau (parcelles SIG). Le chemin se poursuit dans la forêt avant de remonter sur une butte (parcelle CFF).

Une ligne de désir et des cyclistes ont été aperçus et témoignent d'une pratique de loisir (bonne condition physique nécessaire) de cet itinéraire.

Dangerosité de l'itinéraire : pente à 25%, risque de chute sur les voies CFF, chemin érodé et très peu large.

En outre, il convient de noter que le cheminement a subi une dégradation et une érosion importantes, ce qui le rend dangereux pour les usagers.

Un itinéraire piéton / vélo est possible entre Russin et Peney par la route de Verbois via Aire-la-Ville. Il n'est donc pas pertinent d'inclure cette portion à la boucle de promenade développé dans le présent document.



Diagnostic et analyse

C. Chemins dans le coteau viticole

La commune offre un cadre paysager exceptionnel pour la promenade mais certains parcours sont méconnus ou mériteraient d'être améliorés.

Le coteau viticole possède de nombreux chemins. Il est indispensable de canaliser le public (notamment promeneurs avec chiens) sur un seul itinéraire pour délester les autres chemins.

Ainsi, proposer une boucle de promenade entre le Village et la route de Verbois qui emprunte les chemins agricole car permet aux piétons d'éviter la route du Mandement.



Vue sur le vignoble



Vue sur le vignoble



Vue sur le vignoble et le Village



Vue sur le défilé de l'Ecluse



Vue sur Cartigny



Vue sur le vignoble et le vallon de l'Allondon



Vue sur le défilé de l'Ecluse



Vue sur le Salève

A. Réseau piéton à créer ou à améliorer

- A.1 Créer un trottoir sur la route du Mandement
- A.2 Créer un pont Modes Doux sur l'Allondon
- A.3 Restaurer le chemin de la Charrette
- A.4 Créer une connexion gare-village
- A.5 Requalifier la traversée du Village
- A.6 Requalifier le croisement entre rte du Mandement, ch. de Croix-de-Plomb et rte des Molards

B. Traversée d'axe à améliorer

- B.1 Réaménager l'entrée du Village
- B.2 Assurer une continuité piétonne et améliorer l'accessibilité aux arrêts de bus
- B.3 Créer un franchissement piéton sécurisé sur la route de Verbois face à l'arrêt de bus
- B.4 Créer un franchissement piéton entre la route de Verbois et le Hammeau

C. Améliorer le confort

- C.1 Créer une micro-centralité aux carrefours des chemins
- C.2 Valoriser les lieux de sociabilité du Village

A. Réseau piéton à créer ou à améliorer

- A.1 Créer un trottoir sur la route du Mandement
- A.2 Créer un pont MD sur l'Allondon
- A.3 Restaurer le chemin de la Charrette
- A.4 Créer une connexion gare-village
- A.5 Créer un plateau piétonnier
- A.6 Améliorer le chemin pour piéton au niveau de la route du Mandement et son croisement avec le chemin de la Croix-de-Plomb

B. Traversée d'axe à améliorer

- B.1 Créer un franchissement piéton sécurisé sur la route de Verbois et l'arrêt de bus
- B.2 Créer un franchissement piéton sécurisé entre la route de Verbois et le hameau
- B.3 Créer un franchissement piéton sécurisé sur le chemin de Serve au droit de la route du Mandement
- B.4 Prolonger la piste cyclable et élargir le trottoir jusqu'à l'entrée du village

C. Améliorer le confort

- C.1 Créer une micro-centralité aux carrefours des chemins
- C.2 Valoriser les lieux de sociabilité du Village